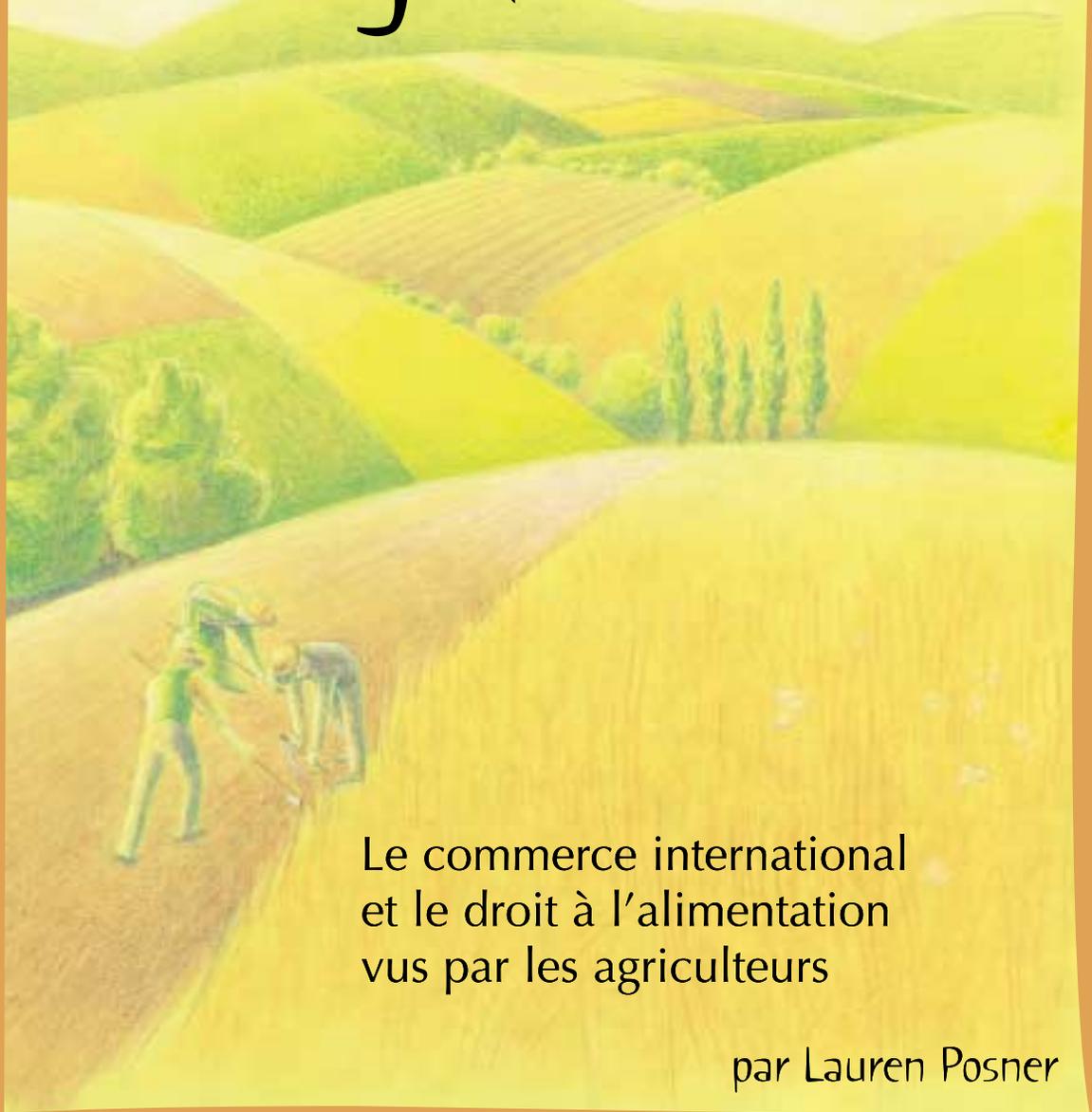


# Récoltes inéégales



Le commerce international  
et le droit à l'alimentation  
vus par les agriculteurs

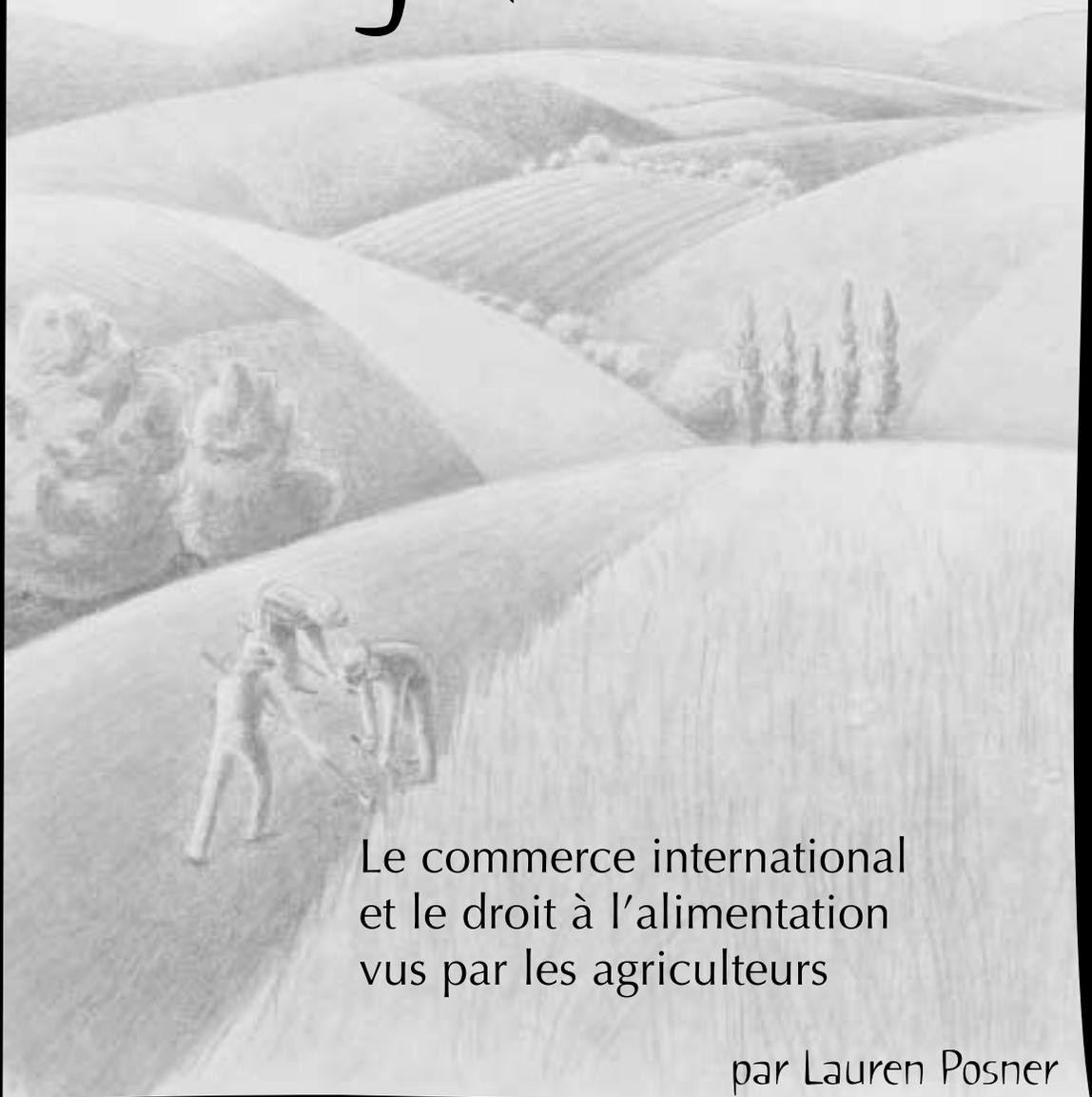
par Lauren Posner



Droits et Démocratie

Centre international des droits de la personne  
et du développement démocratique

# Récoltes inéégales



Le commerce international  
et le droit à l'alimentation  
vus par les agriculteurs

par Lauren Posner

*par Droits et Démocratie avec la participation de l'École de travail social de l'Université McGill*

Auteure :

Étudiante en doctorat à l'Université McGill en travail social et en droits humains, Lauren Posner se consacre à la recherche et à l'enseignement dans les domaines de la philosophie des droits humains, de la formation en droits humains, des droits des travailleurs et des politiques sociales.

Droits et Démocratie

Droits et Démocratie (Centre international des droits de la personne et du développement démocratique) est une institution canadienne dotée d'un mandat international. C'est une organisation indépendante qui fait la promotion et prend la défense des droits de la personne inscrits dans la *Charte internationale des droits de l'homme*. En collaboration avec des organisations de la société civile et des gouvernements, au Canada et à l'étranger, Droits et Démocratie amorce et soutient des programmes qui visent à consolider les lois et les institutions démocratiques, principalement dans les pays en voie de développement.



**Droits et Démocratie**

Centre international des droits de la personne  
et du développement démocratique

1001, boul. de Maisonneuve Est, bureau 1100  
Montréal (Québec) H2L 4P9  
Téléphone : 1 (514) 283-6073. Télécopieur : 1 (514) 283-3792  
Courriel : [ichrdd@ichrdd.ca](mailto:ichrdd@ichrdd.ca)  
Site Web : [www.ichrdd.ca](http://www.ichrdd.ca)

© Centre international des droits de la personne et du développement démocratique, 2001.

Cette publication est gratuite. Toute citation du présent texte est permise à condition que l'origine en soit mentionnée et qu'un exemplaire de la publication où elle apparaît soit fourni à Droits et Démocratie.

Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec, quatrième trimestre 2001.

Bibliothèque nationale du Canada, quatrième trimestre 2001. ISBN : 2-922084-48-5.

Graphisme : Laperriere Communication.

Traduction : Claudine Vivier.

Imprimé au Canada.

# Préface par le Rapporteur spécial des Nations Unies sur le droit à l'alimentation

Tout le monde connaît les chiffres de l'horreur : l'an dernier, 36 millions de personnes sont mortes de faim ou de maladies liées à la sous-alimentation ; dans le monde, un enfant de moins de dix ans meurt toutes les sept secondes.\*

En 2000, plus de 800 millions de personnes étaient chroniquement et gravement sous-alimentées – principalement dans les 122 pays du tiers-monde. La malnutrition entraîne des séquelles permanentes : carences dans le développement des cellules cérébrales, problèmes de croissance, cécité, vulnérabilité à toutes sortes de maladies ; la malnutrition empêche les hommes et les femmes de développer leur potentiel et les condamne à une existence sociale marginale. Ce cercle vicieux se reproduit de génération en génération, des dizaines de millions de mères sous-alimentées donnant naissance chaque année à des enfants chétifs et difformes. Régis Debray les appelle les « crucifiés de naissance ».

La faim et la malnutrition ne relèvent nullement de la fatalité, ni d'une quelconque malédiction de la nature ; elles sont faites de main d'homme. Chaque personne qui meurt de faim est victime d'un assassinat. C'est un génocide silencieux. La sous-alimentation chronique et la faim constituent une violation du droit fondamental à la vie.

Cette tragédie silencieuse a lieu quotidiennement sur une planète qui croule sous les richesses. Notre monde produit suffisamment d'aliments pour nourrir l'ensemble de sa population. Celle-ci s'élève à six milliards de personnes. Selon l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, nous serions en mesure de nourrir normalement 12 milliards d'êtres humains. C'est-à-dire de fournir à chaque individu chaque jour une nourriture équivalant à 2 700 calories.

La nourriture n'est pas distribuée de façon équitable. Certains pays sont condamnés à la pauvreté. Pendant que certaines parties du monde s'enrichissent constamment, d'autres ne cessent de s'appauvrir. Selon la Banque mondiale, le revenu moyen dans les 20 pays les plus riches est 37 fois plus élevé que le revenu moyen dans les 20 pays les plus pauvres, un écart qui a doublé au cours des 40 dernières années. Plus de gens vivent dans la pauvreté extrême aujourd'hui qu'il y a dix ans. L'équation est simple : ceux qui ont de l'argent mangent, ceux qui en sont dépourvus souffrent de la faim et souvent meurent.

Les Nations Unies ont jusqu'à présent apporté à cette tragédie une réponse plutôt contradictoire. À Vienne en 1993, lors de la Conférence mondiale sur les droits de l'homme, les États membres (sauf les États-Unis) ont proclamé l'importance du respect des droits économiques, sociaux et culturels, dont fait partie le droit à l'alimentation. Les Institutions de Bretton Woods, le gouvernement des États-Unis et l'Organisation

mondiale du commerce sont tous en faveur du consensus de Washington. Ils s'opposent dans les faits au droit à l'alimentation en favorisant la libéralisation, la déréglementation, la privatisation des services publics et les compressions budgétaires. Cette logique purement mercantile, qui domine l'ordre mondial, contredit radicalement la justice sociale.

C'est cette bataille que nous avons entreprise. Une bataille pour la justice sociale, pour un accès équitable aux richesses mondiales et pour le droit à l'alimentation. Partout dans le monde, la société civile est engagée dans cette bataille. Elle demande que l'économie mondiale et le système international d'échanges commerciaux soient repensés. La société civile demande que les droits économiques et sociaux soient pris en compte lors des négociations sur le commerce international. À mesure que progressent les nouvelles négociations entourant l'Accord de l'Organisation mondiale du commerce sur l'agriculture, ces demandes se font de plus en plus insistantes.

Dans ce contexte, on ne saurait trop insister sur l'importance de la présente publication. Elle analyse la vie quotidienne des agriculteurs partout dans le monde. Elle nous force à écouter ce qu'ils ont à dire sur l'impact de la libéralisation de l'agriculture. Elle demande à ce que le droit à l'alimentation soit intégré dans les nouvelles négociations sur l'agriculture. Les voix qui s'expriment dans cette publication doivent être entendues.

*Jean Ziegler, octobre 2001*

Jean Ziegler est professeur de sociologie à l'Université de Genève, en Suisse, et à l'Université de Paris-I Sorbonne en France. En septembre 2000, il a été nommé Rapporteur spécial de l'ONU sur le droit à l'alimentation par la Commission des droits de l'homme de l'ONU.

En sa qualité de Rapporteur spécial, Jean Ziegler présente chaque année un rapport sur la situation relative au droit à l'alimentation dans le monde à la Commission des droits de l'homme de l'ONU et, si l'ECOSOC en décide ainsi, à l'Assemblée générale de l'ONU à New York. Ses rapports peuvent être lus sur Internet dans le site Web du Haut-Commissariat aux droits de l'homme de l'ONU, à <http://www.unhcr.ch/html/menu2/7/b/mfood.htm>, et sur son propre site Web, <http://www.righttofood.org>. On y trouve également une description de son travail et de son mandat, qui consiste à recueillir de l'information et à signaler toute violation du droit à l'alimentation. Le Rapporteur spécial est assisté dans son travail par un groupe de recherche situé à Genève, dirigé par Mme Sally-Anne Way, Chargée de recherche. Vous pouvez communiquer avec le Rapporteur spécial ou avec Mme Way directement par courrier électronique ou par courrier ordinaire à l'adresse suivante :

specialrapporteur@righttofood.org  
Groupe de recherche sur le droit à l'alimentation  
Institut universitaire d'études du développement  
Case postale 136  
CH-1211 Genève 21  
Suisse  
Tél. : +41 22 906 5964

\* Pour les références et les sources des statistiques et des citations, voir le premier rapport du Rapporteur spécial à la Commission des droits de l'homme (E/CN.4/2001/53).

## Remerciements

Je tiens à remercier les nombreuses personnes et associations qui ont réalisé les entrevues et retranscrit les propos et témoignages recueillis. Je veux aussi souligner le dévouement de tous ceux et celles qui ont apporté leur contribution au projet en s'occupant de la correspondance, des contacts, des entrevues et de la révision ou en acceptant de se faire interviewer.

Tamara Herman a interviewé au Mali Adama Donigolo, Konimba Koumaré et Aboubacar Coulibaly, ainsi que d'autres producteurs de millet de la région de Macina, dans le Sahel malien.

Mme Esmeralda de la Paz-Macaspac a interviewé dans les locaux d'AMIHAN, la Fédération nationale des femmes paysannes des Philippines, Renato et Teresita Alvarez, Elvie Almendras et leur voisine Debbie Nunez, qui produisent du café et des fruits dans la province de Cavite.

Sam Vander Ende, de la Canadian Foodgrains Bank, qui nous a mis en contact avec Food for the Hungry International en Éthiopie. Dr Demere Seyoum et Yohannes Belihu ont facilité les entrevues avec Wurku Eunetie Mekonnen, Assefa Gelaw Akalie, Demewez Mengesha et 12 autres cultivateurs de la région de Gondar-Sud, située dans le nord de l'Éthiopie.

Richard Phillips, de la Canadian Foodgrains Bank, m'a aidée à entrer en contact d'abord avec plusieurs cultivateurs et ensuite avec Foster et Anita Warriner, producteurs céréaliers et agriculteurs biologiques en Saskatchewan, au Canada.

À la FSPI, la Fédération des unions paysannes indonésiennes, Indra Lubis et Irma Yanny ont interviewé MM. M. Yunus Nasution et Elin, producteurs d'huile de palme, de caoutchouc et de café en Indonésie.

À la Rural Reconstruction Alumni and Friends Association (RRAFA), Mme Walaiporn Odompanich a mené des entrevues de groupe avec M. Tawee Khanthong, Mme Yom Thongdang, Mme Jampee Patiwongsa et d'autres fermiers producteurs de riz du village de Takdad, en Thaïlande. Merci aussi à Nopparat Lamul qui a retranscrit leurs témoignages.

Dr Rankine, du Caribbean Network for Integrated Rural Development (CNIRD), a rencontré Mme Wendy Lee Yuen, de Trinidad et Tobago. Merci à Melina Eustace pour avoir assuré la correspondance.

Dante Vera Miller a interviewé au CEDAL, le Centro de Asesoría Laboral del Perú, M. Everardo Orellana Villaverde, un agriculteur de la Vallée del Cunas, au Pérou.

Marvin Ponce Saucedo a interviewé au COCOCH, El Consejo Coordinador de Organizaciones Campesinas de Honduras, Roberto Acosta Reyes, qui cultive le palmier à huile au Honduras.

Susan Redward a animé à la New Zealand Federated Farmers des entrevues avec trois producteurs agricoles, dont Alistair Polson, éleveur de moutons et de bétail, et Tom Lambie, producteur laitier.

Grâce à la diligence de Pierre-Yves Serinet, du réseau Red Mexicana de Accion Frente al Libre Comercio et de Common Frontiers Canada, j'ai pu prendre contact avec Guillermo Gavinson de l'UNORCA (Union nationale mexicaine des organisations paysannes régionales) et avec Gys Landry, de l'Organización Campesina de la Sierra Sur, qui ont interviewé des agriculteurs mexicains et notamment Benigno Guzman Martinez, ancien producteur de café qui cultive à présent le maïs et les légumineuses. L'entrevue avec ce dernier s'est déroulée en face de l'hôtel de ville de Coyuca de Benitez, dans l'État de Guerrero, à l'occasion du rassemblement qu'organise annuellement l'organisation paysanne du sud du pays chaque 28 juin, date anniversaire du massacre de 17 paysans à Aguas Blancas en 1995.

Gilbert Sape, du réseau Asia Pacific Research Network, m'a permis de prendre contact avec l'AMIHAN, la RRAFA et la FSPI et m'a donné un précieux coup de main lors de la révision du document. Stuart Clark et Devlin Kuyek ont eux aussi apporté leur concours pour corriger et enrichir le texte.

Merci également à Ligia Rogers pour son travail de correspondance et de traduction des témoignages des paysans hispanophones.

Merci à Bill Rowe, de l'École de travail social de l'Université McGill, qui m'a aidée et m'a permis de travailler avec Droits et Démocratie.

Merci enfin à Carole Samdup et Diana Bronson, de Droits et Démocratie, pour leurs encouragements et leur participation enthousiaste à ce projet, ainsi que pour leur dévouement à la cause des droits humains.

Lauren Posner

Au cours des cinq dernières années, le visage du commerce international des produits agricoles a été radicalement transformé. Un principal facteur à l'origine de ces bouleversements est l'Accord sur l'agriculture de l'Organisation mondiale du commerce, un système de règles qui encadre la libéralisation des échanges agricoles. Les entrevues présentées ici, qui ont été réalisées dans 11 pays différents, donnent des exemples des problèmes que génèrent les politiques de libéralisation des échanges pour les agriculteurs et la sécurité alimentaire. Ces témoignages démontrent que dans la plupart des cas étudiés ici, le système commercial préconisé par l'Accord sur l'agriculture met en péril la sécurité alimentaire des États et le droit à une alimentation suffisante.

## Pourquoi analyser l'impact de la libéralisation des échanges ?

La libéralisation des échanges commerciaux n'est pas la seule chose qui menace la sécurité alimentaire. Dans son dernier rapport, Jean Ziegler, Rapporteur spécial de l'ONU sur le droit à l'alimentation, énumère un grand nombre d'autres facteurs qui compromettent la réalisation de ce droit, et notamment les programmes d'ajustement structurel, les modifications génétiques des plantes, les guerres et la corruption, ainsi que la discrimination contre les femmes. Sans oublier, bien entendu, les conditions climatiques et les catastrophes naturelles, qui influent peut-être le plus sur la fertilité des sols et l'approvisionnement alimentaire. En effet, bien des problèmes alimentaires n'ont aucun rapport avec le commerce international.

Mais les politiques commerciales pèsent souvent d'un grand poids dans la balance, et ce, parce qu'elles déterminent, dans l'agriculture de chaque pays, le volume de production destiné à l'exportation et ce qui reste pour la consommation intérieure. Cette régulation s'opère par le contrôle des subventions qu'un gouvernement est autorisé à offrir à ses producteurs agricoles, de l'accès aux marchés extérieurs dont peut bénéficier un produit agricole d'un pays, et du volume de produits alimentaires importés autorisés à faire concurrence aux produits nationaux sur les rayons des épiceries. Lorsque les politiques sont stratégiquement conçues pour accroître le commerce agricole mondial, ce sont les sociétés agroalimentaires transnationales qui augmentent leur pouvoir et leurs profits en prenant le contrôle des marchés des produits alimentaires et en réduisant la part de recettes laissée aux agriculteurs. En ce sens, comme nous allons le voir, les principes de la libéralisation des échanges énoncés dans l'Accord sur l'agriculture entrent souvent en conflit avec les objectifs de la sécurité alimentaire.

## Le droit à une alimentation suffisante

Le droit à l'alimentation est essentiellement un droit conventionnel qui a pour la première fois été consacré en 1948, dans la Déclaration universelle des droits de l'homme. « Toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille, notamment pour l'alimentation, l'habillement, le logement, les soins médicaux ainsi que pour les services sociaux nécessaires ; elle a droit à la sécurité [...] » Plus tard, en 1966, on a développé ces principes dans deux traités internationaux distincts, à savoir le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (PIDESC) et le Pacte international relatif aux droits civils et politiques (PIDCP). De tous les traités sur les droits humains, c'est le PIDESC, aujourd'hui ratifié par 142 États, qui définit de la manière la plus exhaustive le droit à une alimentation suffisante.

1. Les États parties au présent Pacte reconnaissent le droit de toute personne à un niveau de vie suffisant pour elle-même et sa famille, y compris une nourriture, un vêtement et un logement suffisants, ainsi qu'à une amélioration constante de ses conditions d'existence. Les États parties prendront des mesures appropriées pour assurer la réalisation de ce droit et ils reconnaissent à cet effet l'importance essentielle d'une coopération internationale librement consentie.
2. Les États parties au présent Pacte, reconnaissant le droit fondamental qu'a toute personne d'être à l'abri de la faim, adopteront, individuellement et au moyen de la coopération internationale, les mesures nécessaires, y compris des programmes concrets :
  - a) pour améliorer les méthodes de production, de conservation et de distribution des denrées alimentaires par la pleine utilisation des connaissances techniques et scientifiques, par la diffusion de principes d'éducation nutritionnelle et par le développement ou la réforme des régimes agraires, de manière à assurer au mieux la mise en valeur et l'utilisation des ressources naturelles ;
  - b) pour assurer une répartition équitable des ressources alimentaires mondiales par rapport aux besoins, compte tenu des problèmes qui se posent tant aux pays importateurs qu'aux pays exportateurs de denrées alimentaires<sup>2</sup>.

Article 11, PIDESC

On retrouve le droit à l'alimentation dans plusieurs autres instruments relatifs aux droits humains, notamment le PIDCP, la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et la Convention relative aux droits de l'enfant. Essentiel à la vie et à la survie, l'accès à la nourriture est indispensable à la jouissance de tous les autres droits humains.

## Applicabilité et promotion du droit à l'alimentation

Le code universel des droits humains que ces traités cherchent à promouvoir a pris naissance à la suite des atrocités de la Seconde Guerre mondiale. Les terribles conséquences du nazisme ont incité la communauté internationale à concevoir des instruments destinés à protéger la vie et les droits des êtres humains. La Déclaration universelle des droits de l'homme est ainsi devenue le premier instrument destiné à donner un cadre normatif aux droits humains. Mais contrairement aux accords de l'OMC, les traités relatifs aux droits humains n'ont pas force exécutoire — aucune instance n'a le pouvoir d'en imposer l'application et la persuasion morale est la seule sanction que peuvent employer les organes chargés de surveiller leur application. En pratique, les pays signataires sont tenus de développer leurs propres mécanismes de mise en œuvre des droits humains, et divers États ont en ce sens réformé leur propre législation de manière à l'harmoniser avec les normes internationales. Mais cet exercice est loin d'être terminé. Même si le concept du caractère international des droits humains a pris une telle force qu'il est souvent embarrassant, même pour des États non signataires, de refuser de s'acquiescer de leurs obligations, il reste qu'un grand nombre de droits humains ne sont pas garantis par les législations nationales. En fait, seulement 20 États ont une constitution qui mentionne explicitement le droit à l'alimentation ou une norme qui s'en rapproche. Comme le note le professeur Ziegler, « [...] aucun État n'a encore édicté une législation nationale cohérente qui assure concrètement aux habitants, et notamment aux groupes les plus vulnérables [...] une protection efficace de leur droit à l'alimentation.<sup>3</sup> »

En dépit du fait qu'il n'est assorti d'aucun mécanisme juridique chargé de le faire appliquer, le droit à l'alimentation a fait l'objet au cours des dernières décennies d'importants efforts de promotion déployés par des centaines d'organismes internationaux, et surtout par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Dans le préambule de son acte constitutif, la FAO, par exemple, s'est donné notamment pour mission de « libérer l'humanité de la faim<sup>4</sup> », et le Sommet mondial de l'alimentation convoqué par la FAO et auquel 185 États ont participé s'est fixé pour objectif de « clarifier le contenu du droit à une nourriture adéquate et le droit fondamental de chacun d'être à l'abri de la faim [...] et d'accorder une attention particulière à l'exécution et à la réalisation pleine et progressive de ce droit comme moyen de parvenir à la sécurité alimentaire pour tous<sup>5</sup> ».

La sécurité alimentaire est le corollaire du droit à l'alimentation : « La sécurité alimentaire existe lorsque tous les êtres humains ont, à tout moment, un accès physique et économique à une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins énergétiques et leurs préférences alimentaires pour mener une vie saine et active<sup>6</sup>. » Les besoins nutritionnels ont été mesurés et calculés en fonction de la ration quotidienne de calories nécessaire aux êtres humains de tous les âges et de toutes les cultures. Et bien entendu, la sécurité alimentaire ne se limite pas aux aliments solides mais comprend également l'eau potable et les aliments

liquides. Tout comme la pénurie d'aliments solides, la rareté de l'eau potable pour des centaines de millions de gens compromet gravement leur santé et leur vie. Il est également essentiel de souligner que les femmes, parce qu'elles sont à la source du cycle vital et qu'elles nourrissent les enfants en bas âge, jouent un rôle primordial dans la sécurité alimentaire des collectivités.

## Les obligations correspondantes des tats

Assurer le droit à l'alimentation et la sécurité alimentaire créée pour les États et les organisations intergouvernementales un certain nombre d'obligations. Absjorn Eide, le précédent Rapporteur spécial des Nations Unies sur le droit à l'alimentation, a cherché à définir ces obligations en appliquant un cadre d'analyse des droits humains qui distingue trois niveaux d'obligations : respecter, protéger et donner effet à ces droits<sup>7</sup>.

**Respecter le droit à l'alimentation** signifie que les États doivent s'abstenir de prendre des mesures susceptibles de priver quiconque d'un accès à une nourriture suffisante et adéquate. Un État pourrait par exemple refuser d'adopter des politiques commerciales risquant de compromettre cet accès.

**Protéger le droit à l'alimentation** impose aux États de veiller à ce que des tiers, comme des entreprises, ne privent personne de l'accès à une nourriture suffisante. Parce que l'accès à la nourriture est souvent une question de moyens financiers et de revenus, cette seconde obligation exige des États qu'ils veillent à ce que ces acteurs ne menacent pas la sécurité d'emploi, les emplois et l'accès à la terre pour les travailleurs ruraux.

**Donner effet au droit à l'alimentation** signifie que les États sont tenus de prendre des mesures positives pour garantir la pleine réalisation de la sécurité alimentaire lorsque des particuliers et des groupes sont dans l'impossibilité de se procurer la nourriture dont ils ont besoin par leurs propres moyens. Pour ce faire, l'État doit prendre les mesures législatives, administratives et budgétaires nécessaires, et faire appel à l'aide internationale lorsqu'il n'a pas la capacité de garantir ce droit.

Comme nous allons le voir, ces obligations auxquelles sont soumis les États et les organisations interétatiques ont été sérieusement remises en question par la libéralisation du commerce agricole.

# L'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce et l'Organisation mondiale du commerce

L'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (le GATT), qui a précédé l'Organisation mondiale du commerce (OMC), a été institué pour réglementer le commerce international après la grande crise des années 30, provoquée notamment par l'absence de règles internationales régissant les politiques économiques des États. La Déclaration universelle des droits de l'homme a été adoptée quelques mois après le GATT, et ces deux traités visaient à prévenir la répétition des souffrances et des destructions des années 30 et 40 en imposant un ordre international. En fait, le GATT fut à l'origine prévu dans le cadre d'un triple système de gouvernance internationale durant la période de l'après-guerre. Ce système à trois branches se composait du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale, chargés de s'occuper des questions financières internationales, de l'Organisation internationale du commerce (OIC) et, plus tard, du GATT, pour la conduite du commerce international, et enfin, de l'Organisation des Nations Unies, qui devait veiller au règlement des questions sociales, politiques et militaires. Même si ces organisations ont entretenu des rapports entre elles et que de nombreux sous-organes de l'ONU se sont occupés de politique économique et commerciale, les responsabilités ont été réparties de manière à ce que ni le FMI, ni la Banque mondiale, ni le GATT ne soient directement concernés par les questions sociales ou relatives aux droits humains.

L'OMC, qui a vu le jour en 1995, a pour principal objectif de réduire toutes les barrières existantes au commerce international. L'organisation, qui a élargi son champ de réglementation aux mesures protectionnistes non tarifaires, fournit un cadre institutionnel qui chapeaute le GATT qui, lui, a toujours fait des tarifs douaniers l'aspect central de la réglementation des échanges commerciaux.

Globalement, l'Accord de l'OMC regroupe plus d'une quarantaine d'accords, de mémorandums d'accord sur l'interprétation des règles et de décisions qui ont été adoptés à la fin du cycle de négociations multilatérales de l'Uruguay, en 1994. Contrairement à ce qui prévalait avec le GATT, dont les États parties pouvaient essentiellement choisir « à la carte » les politiques qui leur convenaient, les membres de l'OMC sont tenus de se conformer à la plupart des Accords du cycle de l'Uruguay (l'Annexe 4 est l'exception). En date du 26 juillet 2001, l'OMC comprend 142 États membres et 32 États observateurs, et son siège est situé à Genève, en Suisse. Elle constitue aujourd'hui sans aucun doute l'une des organisations multilatérales les plus puissantes et les plus controversées<sup>8</sup>.

# L'Accord sur l'agriculture

Traditionnellement, l'agriculture était réglementée à l'échelle nationale. Jusqu'aux négociations du cycle de l'Uruguay, il n'existait aucune règle internationale régissant le commerce des denrées alimentaires. Mais l'agriculture a finalement été intégrée aux accords commerciaux multilatéraux parce que certains pays industrialisés, et en particulier l'Union européenne et les États-Unis, voulaient élargir l'accès des marchés mondiaux à l'expansion de leur agro-industrie. Les produits et le commerce agricoles sont donc officiellement entrés en 1995 dans l'arène du système commercial international avec l'adoption de l'Accord de l'OMC sur l'agriculture.

L'Accord sur l'agriculture (ASA) se fonde sur la théorie de l'avantage comparatif, que l'on peut expliquer en termes simples avec le modèle « deux pays, deux produits<sup>9</sup> » : si le pays A est naturellement avantagé pour produire l'article X, et que le pays B est mieux pourvu pour produire l'article Y, la théorie veut que le pays A s'applique à produire l'article X et importe l'article Y du pays B. On postule que ce modèle est plus efficace que si chaque pays s'efforce, par ses propres moyens, de produire de plus petites quantités d'articles X et Y. En ce sens, l'ASA a libéralisé les échanges commerciaux internationaux en réduisant les obstacles au commerce et a privilégié le libre-échange au détriment des politiques des pays destinées à protéger leur autosuffisance agricole.

L'Accord sur l'agriculture se compose donc de trois composantes majeures : réduction des subventions à l'exportation ; élargissement de l'accès aux marchés et réduction des mesures de soutien interne.

Les subventions à l'exportation sont des montants d'argent versés par les gouvernements aux agriculteurs pour encourager l'exportation de leurs produits sur les marchés extérieurs. Lorsque les produits nationaux deviennent compétitifs sur le marché mondial du fait de l'accroissement des exportations, leurs prix tendent généralement à baisser. Les subventions aux exportations permettent alors aux producteurs de demeurer compétitifs quand les prix du marché mondial descendent en-deçà des prix du marché intérieur. Ce sont presque exclusivement les pays développés, parce qu'ils ont les moyens de le faire, qui recourent à ce genre de subsides. L'ASA a, en théorie, tenté de réduire ces subventions, car on a jugé qu'elles faussaient les échanges. Mais concrètement, les pays développés continuent de fournir ce soutien sous couvert d'autres formes de subventions autorisées par l'Accord. L'accès aux marchés représente le volume de produits d'importation qu'un pays autorise à entrer sur son territoire. Les États ont traditionnellement réglementé l'entrée de produits d'importation en recourant aux droits de douane et à d'autres mesures non tarifaires, comme les quotas et diverses taxes. Ces barrières douanières permettent aux produits d'origine nationale de figurer en bonne place sur les rayons des épiceries, et contribuent à soutenir l'autosuffisance intérieure.

L'ASA vise à réduire les mesures tarifaires fixées par les États et à transformer les mesures non tarifaires en droits de douane susceptibles d'être ensuite réduits — une procédure baptisée « tarification » — de manière à ce qu'un plus grand nombre de produits d'importation puissent pénétrer dans un pays et faire concurrence aux produits d'origine nationale.

Par mesures de soutien interne, on entend l'aide financière accordée aux agriculteurs par un gouvernement, que ce soit pour tel ou tel produit agricole ou pour soutenir les infrastructures agricoles et la recherche. Là encore, cependant, l'ASA vise à réduire ce soutien interne parce qu'il considère qu'il a pour effet de fausser les échanges. L'Accord divise les mesures de soutien en plusieurs catégories — depuis celles qui sont acceptables parce qu'elles n'ont qu'un effet de distorsion minimale, jusqu'aux mesures interdites parce qu'elles faussent les échanges.

Parce que ces trois dimensions encouragent l'accroissement du commerce des produits alimentaires au détriment de l'agriculture de subsistance locale, les répercussions de l'Accord sur l'agriculture vont grandement dépendre de la capacité d'exporter d'un pays donné et de son degré de dépendance aux produits d'importation. Si l'Accord favorise généralement les pays exportateurs de produits agricoles, on peut s'inquiéter de la situation des droits humains dans les pays en développement qui dépendent des importations pour assurer leur sécurité alimentaire et qui ne bénéficient d'aucun « avantage comparatif » substantiel<sup>10</sup>.

## Entrevues avec les agriculteurs et problèmes relatifs aux droits humains

Les entrevues ont été surtout effectuées auprès d'agriculteurs de pays en développement, à savoir l'Éthiopie, le Honduras, l'Indonésie, le Mali, le Mexique, le Pérou, les Philippines, la Thaïlande ainsi que Trinidad et Tobago. Du côté des pays développés, seuls des agriculteurs canadiens et néo-zélandais ont été interviewés. Il convient de noter qu'il ne s'agit pas d'un échantillon représentatif ou choisi au hasard : ce qui a joué dans cette sélection, c'est la volonté des organisations de producteurs agricoles de participer à la recherche à la suite d'une invitation lancée par courrier électronique. Dans certains cas, ces organismes ont été sollicités parce qu'ils entretenaient déjà des liens avec Droits et Démocratie, tandis que dans d'autres cas, les contacts ont été établis au hasard à partir de recherches sur Internet<sup>11</sup>.

Il faut également souligner que la recherche a été entreprise par différentes organisations qui ont travaillé selon diverses formules. Un grand nombre d'entre elles ont effectué des entrevues dans la langue du pays pour les traduire ensuite en anglais. D'autres entrevues ont été menées en anglais. Certaines organisations ont mené des entrevues approfondies auprès d'un ou de deux agriculteurs, tandis que d'autres ont privilégié des entrevues de groupe avec pour résultat des réponses plus succinctes. Toutes ont, cependant, demandé aux agriculteurs de décrire dans leurs propres termes leur expérience en matière de commerce agricole et de sécurité alimentaire.

Dans l'ensemble, les entrevues ont fait ressortir trois différents types de situations, dont certains éléments peuvent d'ailleurs se recouper. En premier lieu, les entrevues réalisées en Éthiopie et au Mali révèlent que la faim persiste dans les petits villages privés d'accès à l'eau, à la technologie moderne et à la sécurité alimentaire. Ce sont les conditions climatiques qui, dans ce cas, ont compromis la production de denrées alimentaires et les avantages de la mondialisation du commerce demeurent inconnus dans ces régions. En définitive, le message le plus éloquent que ces agriculteurs lancent au reste du monde, c'est qu'eux-mêmes et leurs familles ont tout simplement faim.

Les agriculteurs des autres pays tiennent presque tous le même discours sur les tendances actuelles : ils déplorent l'invasion de leurs marchés par les produits d'importation, la suppression des subsides gouvernementaux, la hausse vertigineuse du coût des intrants essentiels comme les engrais et les pesticides, l'accès limité, voire inexistant, de leurs produits aux marchés extérieurs, la rareté ou l'absence des technologies agricoles modernes, le fait que les grandes sociétés agro-industrielles transnationales s'accaparent les terres, laissant les paysans sans ressources et sans terre et, enfin, phénomène résultant de tous les facteurs qui précèdent, le déclin des populations rurales dû à l'exode vers les centres urbains des jeunes à la recherche de travail. Ces tendances sont particulièrement aiguës dans les pays importateurs en voie de développement, mais elles se retrouvent aussi ailleurs.

L'entrevue avec le répondant néo-zélandais donne en revanche un troisième son de cloche et montre à quel point les pays exportateurs peuvent bénéficier de politiques internationales qui désavantagent les autres. La Nouvelle-Zélande jouit d'un « avantage comparatif » considérable, et la réduction des entraves au commerce a favorisé la vente de nombreux produits néo-zélandais dans le monde entier.

L'ASA est par conséquent un grave sujet de préoccupation pour bien des groupes à travers le monde à cause de ses retombées inégales et de ses résultats sélectifs. Mais il est encore plus inquiétant parce qu'il peut mettre en péril la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance de millions de travailleurs et travailleuses des régions rurales.

## Les dangers du modèle de l'avantage comparatif

Même en théorie, le modèle de l'avantage comparatif menace la sécurité alimentaire. Si le pays A augmente sa production de l'article X aux fins d'exportation, ce même article sera moins accessible aux consommateurs qui y vivent. Dans le même sens, si le pays A importe le produit Y du pays B, le niveau de vie des agriculteurs du pays A qui produisent le produit Y risque d'en pâtir à cause de la concurrence du produit Y importé<sup>12</sup>. En pratique, la sécurité alimentaire et les emplois agricoles ont gravement pâti de l'invasion de produits importés qui ont désormais accès à des marchés auparavant protégés. Et puisque le modèle de l'avantage comparatif privilégie les exportations de produits agricoles, il convient mieux aux pays mieux outillés pour la monoculture à grande échelle, l'utilisation d'engrais chimiques et le recours aux semences hybrides ou génétiquement modifiées — des technologies qui peuvent toutes accroître la productivité. En revanche, ce modèle basé sur l'exportation menace les économies agraires plus pauvres qui ne peuvent concurrencer ces taux de productivité et qui se retrouvent plus vulnérables face aux fluctuations du marché, aux maladies et aux attaques des ravageurs.

En ce sens, l'ASA menace directement le respect et la protection du droit à l'alimentation qui, comme on l'a vu, oblige les États à s'abstenir de prendre des mesures susceptibles de réduire l'accès à la nourriture, et à protéger le revenu des agriculteurs de manière à ce qu'ils puissent se nourrir. En résumé, l'Accord sur l'agriculture consacre ultimement le

« droit d'exporter » et restreint le droit d'opter pour l'autosuffisance alimentaire, ce qui, dans le cas de nombreux pays en développement, prive en définitive les populations du droit à une alimentation suffisante.



*Il y a quatre pays qui produisent le plus gros de l'huile de palme dans le monde : la Malaisie, l'Équateur, la Colombie et le Pérou. En 1999 et en 2000, la Malaisie a inondé le marché d'huile de palme, provoquant une chute radicale des prix qui, depuis, ne sont jamais remontés. On pense que la Banque mondiale a joué un grand rôle dans cette histoire en accordant des prêts à ce pays... Les temps sont durs depuis que le prix de l'huile a chuté.*

*M. Roberto Acosta Reyes, 44 ans, Honduras*

---

*C'est la politique du gouvernement en matière d'exportation et d'importation des produits agricoles qui menace le plus la sécurité alimentaire, parce qu'elle provoque une baisse des prix de ces produits.*

*Le gouvernement ne se soucie absolument pas des paysans. Il préfère favoriser par ses politiques l'agro-industrie et les grosses exploitations, et il supprime les subsides au paysan. En plus, les règles de l'OMC, de la Banque mondiale, du FMI et d'autres firmes aggravent encore la situation de l'agriculture.*

*M. Yunus Nasution, 32 ans, Indonésie*

---



*Dans la région de Phichit, presque tout ce qui se cultive est destiné à l'exportation ou aux consommateurs des grandes villes. Le mode de production du riz est passé à une culture hautement mécanisée nécessitant beaucoup d'intrants chimiques. Nous ne pouvons plus cultiver la variété locale de riz pour notre propre consommation... Avant, nous avons l'habitude de garder du riz pour notre consommation et de vendre le reste. Nous avons des greniers pour y engranger le paddy toute l'année. Mais lorsque nous sommes passés à la culture d'exportation, nous avons vendu tout notre paddy et avons à la place acheté du riz pour manger. Nous avons entendu parler de l'OMC à la télévision, mais nous n'en savons rien de précis. Quoi que l'accord puisse faire à l'échelle mondiale, nous, les petits paysans thaïlandais, avons sur les bras plus que notre part de problèmes. Nous sommes au courant de la réduction du soutien intérieur et de l'arrivée de produits agricoles bon marché comme le riz vietnamien ou cambodgien... Et nous courons vraiment à la faillite. Le prix du riz baisse sans arrêt, et quand il s'agit de concurrencer du riz à bas prix, ce sont les petits producteurs comme nous qui sont les premiers à être rayés de la carte. Le rôle du gouvernement, c'est de nous aider, pas de réduire son aide. Nous sommes des paysans, nous cultivons le riz depuis notre jeune âge. Le riz, c'est notre vie et notre culture, et même quand nous perdons nos fermes, nous restons des paysans.*

*M. Tawee Khanthong, chef de village, 55 ans, Thaïlande*

---

*Comme la plupart des familles de Tartaria, nos principales cultures sont le café et l'ananas, et nos cultures secondaires la banane, le poivre et les yams, dans le cadre d'un système de polyculture. Le café et l'ananas sont les principaux produits des municipalités de Silang, Amadeo, Tagaytay et Mendez. Les fruits importés bon marché font concurrence à notre production locale d'ananas. L'importation d'oranges et de pommes bon marché nous oblige à maintenir le prix de l'ananas à un bas niveau pour rester compétitifs.*

*Mme Teresita Alvarez, 45 ans, Philippines*

La plus grande menace aujourd'hui, c'est le remplacement de nos produits, de nos aliments locaux par des produits d'importation bon marché... les hommes politiques pensent qu'en leur donnant accès à cette nourriture prétendument bon marché, les gens vont se tenir tranquilles. Mais ceux parmi nous qui travaillent en bas de la côte savent de quoi il en retourne. Prenez l'industrie de la volaille, par exemple. Quand nous avons entamé notre programme d'élevage ici pour produire des œufs d'incubation, l'industrie américaine a prétendu pouvoir les produire à 8 dollars la douzaine... et nos producteurs ont dit qu'ils les produiraient à 12 dollars, si bien que ce sont nos propres producteurs qui dû choisir : soit les produire pour un profit moindre, soit fermer boutique parce qu'il n'y avait aucun soutien gouvernemental. Alors ils ont fermé boutique. Pendant quelques mois, on a effectivement eu des œufs d'incubation à 8 dollars la douzaine, mais les prix ont soudainement grimpé à 15 dollars, alors que nos agriculteurs auraient pu les produire à 12 dollars. Vous voyez donc ce qui se passe lorsqu'on se met à la merci des caprices du marché... il faut se montrer un petit peu plus malin quand on doit choisir entre sacrifier notre industrie ou prendre des mesures de soutien pour l'aider à devenir plus concurrentielle et à coexister avec ce qui peut se faire à l'autre bout du monde... Si vous n'avez pas l'argent qu'il faut, vous ne pouvez pas jouer le jeu...



Mme Wendy Lee Yuen, 44 ans, Trinidad et Tobago

La menace, le pire danger, c'est l'invasion tous azimuts des produits d'importation. Nous devons concurrencer la farine de froment et le lait importés des États-Unis et d'autres pays, mais nous n'exportons pas nos produits. Et nous ne pouvons pas avoir un régime alimentaire équilibré si nous manquons des ressources nécessaires. Les produits importés détruisent nos habitudes de consommation. Avec le peu que nous avons, nous achetons des produits importés comme des spaghettis ou du lait en boîte parce qu'ils se conservent plus longtemps.

M. Everardo Orellana Villaverde, 42 ans, Pérou

Non seulement le gouvernement n'accorde aucun soutien à l'industrie, mais il encourage en plus l'entrée de fruits importés comme les pommes et les oranges, qui font concurrence à nos fruits locaux. Les consommateurs vont donc acheter les fruits importés bon marché plutôt que les fruits locaux, qui effectivement sont plus chers. Si bien que les grossistes ont dû batailler et nous forcer à vendre à très bas prix pour que le produit local puisse concurrencer les fruits importés.

Mme Elvie Almendras, 39 ans, Philippines

Le plus grand obstacle auquel se heurtent les agriculteurs néo-zélandais, ce sont les pratiques commerciales restrictives des nations les plus riches. L'Organisation mondiale du commerce va enfin réduire les barrières tarifaires, les quotas et les autres entraves au commerce. La prospérité future des producteurs agricoles dépendra de leur aptitude à répondre aux besoins des consommateurs, et n'a aucun besoin de l'intervention de l'État.

M. Tom Lambie, 41 ans, Nouvelle-Zélande

---

*Les agriculteurs sont toujours optimistes, mais tout compte fait, c'est vrai que les conditions sont susceptibles de devenir plus favorables. Avec le prochain accord de l'OMC, mes produits auront un meilleur accès aux marchés. Il y a de plus en plus de richesse dans le monde à cause des volumes des échanges et il y aura donc de plus en plus de consommateurs pour acheter mes produits de haute valeur et de qualité garantie. La consommation mondiale de bœuf et d'agneau augmente et si je peux accéder à ces marchés, mes gains vont augmenter.*

*M. Alistair Polson, 45 ans, Nouvelle-Zélande*



---

*L'un des problèmes majeurs, c'est qu'à Trinidad, un grand nombre de paysans, faute d'accès aux technologies, emploient des méthodes de culture qui limitent leur production... ils parviennent seulement à rentrer dans leurs frais... ils ne font pas de profit... nous devons partager et modifier davantage nos méthodes d'exploitation pour que la même parcelle de terre produise plus avec les mêmes intrants.*

*Mme Wendy Lee Yuen, 44 ans, Trinidad et Tobago*

---

*Nous sommes au courant des politiques agricoles. Ce qui nous inquiète, c'est que nous ne disposons ni de la technologie nécessaire pour faire face aux politiques agricoles, ni du soutien de notre gouvernement. Nous ne croyons pas aux avantages dont nous parle l'organisation du libre-échange. La seule chose dont nous sommes sûrs, c'est l'énorme avantage que l'agro-industrie et les multinationales ont sur nous, les exploitants de fermes de taille moyenne et les petits exploitants. Il faut que le gouvernement révisé ses politiques commerciales injustes.*

*M. Roberto Acosta Reyes, 44 ans, Honduras*

---

*Nous, les paysans, menons une triste existence ; nous sommes mal traités. Nous travaillons très dur sans outils ou presque; tout ce que nous avons, ce sont des choses comme des charrues tirées par des chevaux ou des bœufs, des machettes et des hoes. Nous ne pouvons pas rivaliser avec des pays qui emploient des technologies avancées et de la bonne machinerie. Et en plus de tout ça, nous obtenons bien moins pour nos produits alors que nous payons plus cher pour les nouveaux produits que nous consommons. Nous vivons dans la pauvreté; nos enfants sont sous-alimentés; le niveau d'instruction est faible. Dans certains cas, nous ne pouvons pas envoyer nos enfants à l'école, et certains doivent travailler pour nous donner un coup de main.*

*M. Benigno Guzman Martinez, 50 ans, Mexique*

*Avant, dans ma jeunesse, il pleuvait beaucoup. Mais aujourd'hui, les sols sont pauvres et cela rend le travail de la terre difficile. Quand j'étais jeune, les choses étaient également moins chères; un kilo de millet coûtait cinq ou dix francs. Les choses ont changé parce qu'il y a moins de millet qu'autrefois, et qu'il y a plus de monde. Et il y a plus de dépenses. Avant, vous étiez tout seul, vous avec votre houe, votre force de travail. Mais aujourd'hui, si vous n'avez ni vaches ni charrettes, vous ne pouvez pas travailler...*

*Le message que je veux transmettre, c'est que tous les paysans ont la même mère et le même père. Nous vivons dans les mêmes conditions, et nous devrions former des associations partout. Quand on s'organise, on peut partager ses expériences, avoir davantage d'idées et plus de force pour défendre nos intérêts.*

*M. Konimba Koumaré, 57 ans, Mali*



*J'ai été paysan toute ma vie. L'État nous aide un peu pour nous nourrir et nous vêtir. Sans les subsides de l'État, on ne pourrait pas subsister avec ce que rapporte la terre. Je n'ai pas de quoi nourrir ma famille; je dépends du gouvernement.*

*Je veux aider mes enfants à poursuivre leurs études — il n'y a guère d'avenir dans l'agriculture, quand on possède si peu de terre. J'aimerais mieux qu'ils s'instruisent et qu'ils puissent plus tard m'aider. Je pense que nous vivrions mieux, moi et mes enfants. Je resterai paysan tant que je n'aurai pas trouvé une autre occupation mieux rémunérée.*

*M. Demewez Mengesha, 39 ans, Éthiopie*

## Agro-industrielles : plus c'est gros, plus c'est beau ?

Le modèle axé sur les exportations favorise essentiellement l'agro-industrie en réduisant les coûts de mise en marché et de distribution sur le marché international, ce qui lui permet d'accroître ses profits et son pouvoir tout en privant les petits agriculteurs de toute possibilité ou presque de lui faire concurrence. Cette situation favorise la concentration de la production entre les mains de plus gros producteurs qui se soucient d'abord et avant tout de leurs profits et non de la sécurité alimentaire. Des millions de petits paysans et d'autochtones dépendent de l'agriculture locale pour subsister, mais ils perdent leurs terres et leur travail aux mains de ces grosses sociétés. Bon nombre d'entre eux sont obligés de mettre un terme à une longue tradition d'agriculture familiale pour migrer dans les centres urbains à la recherche de travail dans d'autres types d'industries. Là encore, cette situation a pour effet direct de priver les petits agriculteurs de leur revenu et de leurs moyens d'existence, compromettant ainsi le droit à l'alimentation.

Même dans les pays développés comme les États-Unis et le Canada, les agriculteurs sont victimes de l'agro-industrie. Au Canada, les revenus nets des agriculteurs ont plongé pour atteindre les niveaux de la période de la grande crise, une chute qu'on a baptisée la crise du revenu agricole. On a attribué cette crise au pouvoir des grandes firmes agro-alimentaires d'accaparer une plus grosse part du prix de vente à l'épicerie en ne laissant qu'un infime profit aux agriculteurs. Et les gains qu'empochent les agriculteurs retournent immédiatement aux firmes qui vendent machinerie, engrais et produits chimiques et qui dominent la filière des intrants dans la chaîne de la production alimentaire<sup>13</sup>. Les coûts des intrants ont effectivement connu une hausse substantielle dans bon nombre de pays.

Cette répartition inéquitable des profits entre les grosses firmes et les agriculteurs persiste malgré les tentatives pour supprimer les distorsions et mettre tout le monde sur un pied d'égalité. Comme l'explique Darrin Qualman, cultivateur canadien et spécialiste de la crise agricole, « Ce que les gouvernements doivent faire, c'est tenir compte de la taille des joueurs, pas d'égaliser le terrain de jeu<sup>14</sup> ». Sur l'échiquier mondial des acteurs agricoles, la formule « les mêmes règles pour tous » est injuste parce que certains joueurs sont beaucoup plus forts que d'autres. En mondialisant les marchés, les accords commerciaux multilatéraux autorisent et encouragent les joueurs les plus gros à accroître très substantiellement leur pouvoir. On a souvent dit que les accords commerciaux avaient plus à voir avec la libre circulation des capitaux qu'avec le commerce en tant que tel.

Le gouvernement nous laisse tomber. À court terme, ce sont les agriculteurs qui perdent... à long terme, c'est tout le pays qui en pâtit. Lorsque le reste du monde se rendra compte que notre capacité de production alimentaire a des limites, on se demandera à propos du Canada, connu jusqu'alors pour sa tradition agricole, « mais où tout ça est passé?, pourquoi ne reste-t-il que des grandes exploitations industrielles? » Les fermiers ne représentent que 3% de la population. Qui sait combien il en restera la prochaine fois qu'ils nous recenseront?

M. Foster Warriner, 43 ans, Canada

Les agriculteurs représentent entre 8 et 9% du marché, et les entreprises associées au grand capital des multinationales, 92%. Ces mêmes entreprises boycottent le marché; elles utilisent la publicité pour que nos produits restent invendus sur nos marchés locaux. Elles recourent aussi au chantage et à d'autres tactiques de sabotage. Mes enfants ne veulent pas devenir agriculteurs parce qu'ils voient ce que nous endurons. Ils veulent travailler dans les bureaux de l'agro-industrie, pas dans les champs... si les prix continuent de chuter, nous, les paysans, nous allons disparaître.

M. Roberto Acosta Reyes, 44 ans, Honduras

Depuis le début de la Révolution verte, en 1962, les paysans ont progressivement perdu leurs terres et la situation s'est encore aggravée... Environ 80% des agriculteurs sont devenus des paysans sans terre et des métayers. Actuellement, la terre reste pour nous un grave problème. Avant, nous étions généralement propriétaires, mais il y a de plus en plus de paysans sans terre ici... La terre va se retrouver entre les mains de quelques-uns. Les capitalistes et les étrangers vont très vite mettre le grappin dessus. Et les choses vont encore empirer si les grosses entreprises utilisent ces terres pour faire de l'agriculture d'exportation; elles vont nous faire disparaître, nous les petits exploitants.

M. Tawee Khanthong, chef de village, 55 ans, Thaïlande

J'ai abandonné la culture du riz parce que j'ai dû céder ma terre au prêteur sur gages du coin il y a dix ans. Après, j'ai dû la louer et payer le loyer en paddy. Et comme je n'avais pas de capital, j'ai emprunté de l'argent au propriétaire. J'ai loué cette terre pendant dix ans, et en 1998, je devais neuf tonnes de paddy au prêteur sur gages. La dette était si énorme qu'après la récolte, j'ai décidé de rembourser tout ce que je devais au propriétaire. Cette année-là, il ne m'est pas resté un grain de riz pour manger. J'avais encore des dettes et j'ai dû emprunter pour acheter le riz nécessaire pour pouvoir manger. L'année suivante, pour nourrir ma famille, je suis allée voler du paddy (riz non décortiqué [NDLT]) dans les champs et l'ai caché chez mon voisin avant que le propriétaire vienne tout prendre. Malheureusement, celui-ci a eu vent de l'histoire et a porté plainte à la police. On m'a mise en prison mais le chef du village m'a aidée à sortir de là. J'ai alors tout laissé tomber. Plus je cultive de riz, et plus je suis perdante. J'éleve à présent mes petits-enfants. Mes enfants travaillent tous à Bangkok et ils envoient un peu d'argent pour moi et mes petits-enfants. Mes parents sont paysans, mais aujourd'hui, toute la famille a laissé tomber l'agriculture.

Mme Jampee Patiwongsa, 56 ans, Thaïlande

*L'OMC a détruit l'agriculture — les firmes étrangères sont arrivées et ont bouleversé la vie sociale des paysans. Elles ont obligé les paysans à dépendre de leurs semences à elles, plutôt que des semences locales. Les paysans ne peuvent pas faire concurrence aux produits agricoles d'autres pays. La seule solution, c'est de rejeter les politiques de l'OMC, de la Banque mondiale, du FMI, des transnationales et du gouvernement, qui ne se préoccupent pas des paysans. Ce que nous devons faire, c'est protéger le marché local et commencer à faire de l'agriculture naturelle ou biologique.*

*M. Yunus Nasution, 32 ans, Indonésie*

---

*À notre avis, le gouvernement utilise l'Accord de libre-échange à ses propres fins en faisant chuter le cours de notre principal produit et en nous faisant changer de type de culture sans bénéficier de prêts ni de crédit des banques, alors que nous en avons besoin pour financer nos exploitations agricoles. Le gouvernement cherche à nous faire abandonner l'agriculture pour prendre possession de nos terres et les vendre à de riches étrangers comme les Canadiens et les Américains.*

*M. Benigno Guzman Martinez, 50 ans, Mexique*

---

*Je ne pense pas que les choses vont s'améliorer... parce qu'il y a une demande pour la privatisation, et pour la réduction des droits de douane sur les produits importés. L'avenir de l'agriculture est bien sombre... Je trouve important que mes enfants aient de bonnes situations, la sécurité d'emploi, et qu'ils vivent plus dignement. J'espère aussi que certains d'entre eux vont améliorer la situation de l'agriculture, mais mon exploitation de trois acres ne garantit pas un meilleur avenir... Et que dire du présent ?*

*M. Everardo Orellana Villaverde, 42 ans, Pérou*

---

*Dans le village de Takdad, la majorité des habitants sont des vieillards et des enfants, parce que beaucoup d'adultes sont partis en ville à la recherche de meilleurs emplois. Les jeunes ne savent pas comment cultiver le riz, ils viennent une fois par année en visite, personne ne veut plus vivre dans les régions rurales pour faire de l'agriculture.*

*Mme Yom Thongdang, 56 ans, Thaïlande*

À cause des règles du commerce international, le nombre de fermiers de moins de 40 ans est extrêmement faible. J'ai 43 ans et je suis le plus jeune agriculteur à des milles à la ronde. Dans les années 80, les jeunes riaient et juraient qu'ils ne seraient jamais agriculteurs. Dans les années 90, ils ont ri encore plus fort... L'âge moyen des agriculteurs est de 58 ans, et il y en a un très grand nombre qui attendent la première occasion pour laisser la ferme... Mais ce qui nous inquiète, c'est qu'il n'y a personne pour prendre la relève. Le plus gros des terres, ce sont les baby-boomers qui les possèdent, et il n'y a pas de jeunes familles, à des milles et des milles à la ronde, qui peuvent prendre la relève en rachetant les fermes.

M. Foster Warriner, Canada

En l'an 2000, les gens de l'Office du Niger sont venus pour réparer les canaux et les barrages. Ils ont attribué aux familles des lots de terre irrigués, mais il fallait payer une redevance. Ils nous ont dit que l'Office était là pour gagner de l'argent, pas pour nourrir les gens. Mais nous devions exploiter ces terres, nous n'avons pas d'autre choix ici que l'agriculture. Le problème, c'est que seuls les plus riches peuvent cultiver la terre, parce qu'en plus de la redevance, vous devez payer pour les engrais, et ensuite pour les semences. Et si vous n'avez pas une grosse famille, vous devez en plus payer des ouvriers agricoles. Tout ça coûte très cher. Les plus pauvres ont toujours des problèmes parce qu'à la fin, ils ne peuvent pas payer la redevance à l'Office, qui est due deux mois après la récolte. Aussitôt que l'Office réclame ses redevances, les négociants accourent. Ils arrivent avec leur prix, et les paysans sont obligés de vendre leur riz, sans quoi ils perdent leurs lots. Les négociants ne leur paient presque rien. Eux sont bien organisés, mais pas les paysans... et ces mêmes paysans se retrouvent à racheter du riz à un prix bien plus élevé plus tard dans l'année. Nous n'avons pas encore trouvé de solution à ce problème. C'est pour cette raison que je dis que seuls les plus riches peuvent faire de l'agriculture.



M. Aboubacar Coulibaly, 31 ans, Mali

Depuis dix ans, le prix du café ne cesse de baisser tandis que le prix des intrants, comme les engrais et les pesticides, n'arrête pas de grimper. Nous ne pouvons pas nous passer d'engrais ou de pesticides. Sinon, nos cultures sont ravagées par les insectes et ne donneront pas une bonne récolte.

M. Renato Alvarez, 56 ans, Philippines

Mes profits n'ont pas augmenté. En fait, ils ont diminué. Par exemple, en janvier dernier, le kilo de pommes de terre a atteint son plus haut prix, à 0,50 sols, alors qu'il était de 0,10 sols en 1999 et en 2000. Mais en revanche, le prix du maïs a dégringolé à cause d'un ravageur qui a détruit nos récoltes, et nous n'avons pas trouvé de moyen de le combattre.

Le prix des engrais et des pesticides a vraiment grimpé. En 1991, un sac de 50 kg valait 15 sols, et aujourd'hui, il atteint 42 sols. Nous conservons des semences, mais il arrive que nous devions en acheter ou en troquer. Je n'utilise pas de machines... nous attelons des bœufs pour préparer le sol avant les semailles et pour la récolte.

M. Everardo Orellana Villaverde, 42 ans, Pérou

---

La montée en flèche du coût des intrants menace elle aussi la sécurité alimentaire car nous n'avons aucun contrôle sur les sources d'intrants. Les taux d'intérêt des banques sont actuellement très élevés. Les prix mondiaux des engrais, des pesticides et des semences n'arrêtent pas de monter... et le fait est que nous sommes à la merci des importateurs parce qu'un gros volume de nos intrants n'est pas d'origine locale... nous devons les importer... nous devons tout le temps payer plus cher, encore plus cher. Et si on regarde la situation des engrais... ils sont fabriqués ici, à Trinidad, avec nos propres matières premières... le gaz naturel, etc., mais nos agriculteurs n'ont pas un meilleur accès à ces engrais; ils ne bénéficient pas d'un meilleur prix et ne tirent aucun avantage du fait que les usines d'engrais soient ici, à Trinidad. Nous les payons au prix du marché mondial... le même ici qu'en Guyane... et quand on calcule qu'il faut payer le coût du transport pour s'en procurer ailleurs, comment se fait-il que le cultivateur d'ici paie le même prix qu'un cultivateur de n'importe quel autre pays dans le monde? Il me semble que cette situation mérite qu'on y réfléchisse...

Mme Wendy Lee Yuen, 44 ans, Trinidad et Tobago

---

À l'heure actuelle, à cause de la chute des prix et de la crise dans l'industrie agricole, il est vraiment difficile d'obtenir des prêts. Et par dessus le marché, les engrais coûtent très cher. C'est pour cette raison que seulement 20% des plantations sont amendées et entretenues, ce qui provoque une chute radicale de la production... sans compter la hausse des coûts des engrais, du carburant et des pesticides, qui accule de nombreuses coopératives à la faillite.

M. Roberto Acosta Reyes, 44 ans, Honduras

---

Pour ce qui est du café, la concurrence vient de la compagnie Nestlé Philippines elle-même, qui possède maintenant sa propre plantation de café dans l'île de Mindanao. La concurrence des firmes transnationales est une menace terrible, pire que les typhons ou que les ravageurs.

Nous perdons notre marché et sommes réduits à leur vendre notre café à très bas prix. Certaines familles de paysans ont choisi de vendre leurs terres aux promoteurs et aux industries. Pour nous, c'est la conversion massive des terres, un phénomène très répandu dans la région de Cavite, qui met le plus en danger la sécurité alimentaire. On convertit les terres en terrains de golf et en parcelles de terrain à bâtir, ce qui réduit de plus en plus la superficie réservée à l'agriculture et à la production de nourriture. En dix ans, environ la moitié de la province de Cavite, qui était une grande productrice de riz, a été convertie en parcs industriels, en lotissements et en terrains de golf.

La situation ne nous porte pas à l'optimisme. Nous avons le sentiment que les choses vont encore empirer à cause des bas prix du marché et du prix élevé des intrants et des denrées de base. De plus en plus d'agriculteurs sont poussés par les circonstances à vendre leurs terres. Mais nous restons des paysans, même dans ces conditions. Nous allons peut-être cultiver autre chose si l'industrie du café touche le fond. Mais nous allons continuer à travailler la terre. Nos petites parcelles de terre sont le seul trésor que nous pouvons léguer à nos enfants, pour qu'ils puissent eux aussi continuer à les exploiter. Mais j'ai peur que nos enfants n'aient pas la même vision des choses... Cela n'a pas l'air de les intéresser... Nous pensons que même s'ils ont eu une bonne instruction, ils doivent revenir et prendre la relève. Pour des paysans comme nous, la terre, c'est la vie après tout...

M. Renato Alvarez, 56 ans, Philippines

## La position avantage des pays développés

Lorsque les prix du marché chutent, la plupart des agriculteurs ont besoin d'un soutien supplémentaire pour survivre économiquement. Or, les pays développés sont mieux à même de fournir cette aide que les pays en développement. Malheureusement, les politiques de l'Accord sur l'Agriculture viennent exacerber cette disparité.

Par exemple, l'ASA exige uniquement des pays développés qu'ils réduisent les subventions qu'ils versaient jusque-là, tandis que les pays en développement ne sont pas autorisés à introduire ou augmenter les mesures de soutien qu'ils seraient en mesure d'offrir. L'ASA fixe en outre un plafond aux aides que les pays en développement peuvent fournir, comme les subsides aux investissements ou pour les intrants, ainsi qu'aux tarifs douaniers — principal recours des pays en développement quand ils veulent protéger leurs marchés. De plus, lorsque les pays développés veulent contourner leurs engagements de réduction du soutien interne dans le but de soutenir la compétitivité de leurs agriculteurs, ils se servent des mesures de subvention dites de la « boîte verte » — celles qui sont autorisées par l'Accord parce que considérées comme n'ayant qu'un effet de distorsion minimale sur les échanges. Ce qui fait que les pays en développement sont incapables de fournir le soutien dont leurs agriculteurs ont besoin, tandis que les pays développés peuvent contourner leurs engagements en matière de réduction des mesures de soutien interne et des subventions aux exportations en les faisant entrer dans les catégories autorisées par l'ASA.

Les pays développés ont également recouru à plusieurs tactiques pour contourner leurs engagements en matière de protection douanière. Ces stratégies compliquent grandement l'accès des produits des pays en développement aux marchés des pays développés. Là encore, le « commerce unilatéral » court-circuite la rentabilité de l'agriculture des pays en développement et empêche ces derniers de donner effet au droit à une alimentation suffisante.

Quand les pays en développement importateurs nets de produits alimentaires se sont rendu compte de leur désavantage, l'OMC a adopté, parallèlement à l'ASA, sa Décision sur les mesures concernant les effets négatifs possibles du programme de réforme sur les pays les moins avancés et les pays en développement importateurs nets de produits alimentaires. Elle y stipule que si la mise en œuvre de l'ASA porte préjudice aux pays importateurs nets de produits alimentaires et à d'autres pays moins avancés, les pays développés fourniront à ces derniers une assistance financière et technique, de l'aide alimentaire et des crédits à l'exportation. Malheureusement, cette Décision n'a jamais été appliquée. Dans les occasions où on aurait pu lui donner effet, comme lorsque le prix des céréales a doublé en 1995-1996, les pays développés ont prétendu que ces hausses n'étaient pas imputables à l'ASA et qu'ils n'étaient donc pas tenus de fournir cette aide. Cette attitude compromet dangereusement la réalisation du droit à l'alimentation en fermant le robinet de l'aide internationale lorsqu'elle est de toute évidence indispensable<sup>15</sup>.

Si la libéralisation du commerce international des produits agricoles menace la sécurité alimentaire, elle a inévitablement des effets encore plus graves sur les femmes. Dans bien des sociétés, les femmes passent après les hommes, et ce sont généralement elles qui vont manger les dernières et qui auront les rations les plus réduites en cas de pénurie alimentaire — elles sont donc les premières à souffrir de famine et de malnutrition chronique. Un grand nombre de chercheurs ont commencé à documenter les effets de la libéralisation du commerce agricole sur les femmes qui ont dû assumer en plus de leurs tâches les travaux de la ferme, leurs maris étant partis en ville travailler en usine, et qui souffrent de problèmes de santé et de grossesses difficiles parce qu'elles ont été exposées à des pesticides chimiques.

---

*Le gouvernement ne nous fournit aucune aide. En fait, on ne répond même pas à nos besoins essentiels. Nous leur avons demandé à plusieurs reprises qu'on nous approvisionne en eau potable, au point de les supplier, mais ils ont fait la sourde oreille. Nous n'avons eu de l'eau que lorsqu'un organisme non gouvernemental nous en a fourni. L'administration locale a même utilisé la question de l'eau pour solliciter nos votes lors de l'élection du maire: « Pas de vote, pas d'eau », voilà ce qu'on nous a dit.*

*Mme Elvie Almendras, 39 ans, Philippines*

Non, le gouvernement ne nous apporte aucun soutien. Pas le moindre centavo. En fait, parce que les paysans de notre communauté ont formé une organisation pour se protéger des menaces d'éviction, on nous a traités de sympathisants communistes. C'est pour ça que nous ne faisons pas partie des priorités de l'administration locale. Même des besoins aussi essentiels que l'eau potable, ce sont les organisations non gouvernementales qui y répondent, pas le gouvernement. Je me souviens, par exemple, de la fois où le ministère de l'Agriculture a implanté son programme d'engraissement des porcs. On nous donnait un porcelet à élever. En retour, nous devions redonner deux porcs élevés au ministère. Pour nous, c'était trop lourd parce qu'il fallait assumer les frais de nourriture, de médicaments, de vitamines, etc., pendant deux ans.

M. Renato Alvarez, 56 ans, Philippines

Même si vous savez qu'un budget de 60 millions a été prévu pour soutenir les agriculteurs, le gouvernement ne dit pas combien d'argent leur sera réellement versé... si bien qu'il peut y avoir 6 millions de subventions, plutôt que les 60 millions prévus, et où va-t-il, cet argent? Dans les poches des riches cultivateurs qui peuvent se permettre d'acheter un nouveau camion ou un nouveau tracteur ou un nouvel équipement... Et ces machines ne vont pas nécessairement être utilisées à des fins agricoles. Quelqu'un peut très bien acheter un camion et s'en servir pour transporter du gravier ou des matériaux de construction... Vous n'êtes pas obligé de vous en servir seulement en agriculture... il y a donc bien des lacunes dans le paiement des subventions au niveau des intrants, et nous aimerions bien mieux voir ces subventions servir à soutenir la production... pour que nous puissions accroître et améliorer notre production. Nous aimerions voir plus d'argent distribué en subventions parce que pour le moment, personne au ministère ne peut nous dire combien d'argent est vraiment versé. Et une grosse part de cet argent va aux producteurs de sucre ou aux éleveurs laitiers, dont les produits sont très peu compétitifs... alors qu'il faudrait promouvoir les produits frais; on ne sait pas combien d'argent est réellement attribué à ces producteurs, et c'est sûr que nous ne recevons aucun soutien pour les produits destinés à l'exportation.

Mme Wendy Lee Yuen, 44 ans, Trinidad et Tobago

Nous avons vu quatre programmes de soutien gouvernemental disparaître. Ils ont d'abord mis la hache dans les subventions au grain canadien. Environ 200 millions au total — à peu près 1000 \$ par exploitation... Il y a eu ensuite la disparition du tarif du Nid-de-Corbeau — instauré dans les années 1890 et supposé « garanti à perpétuité » — et qui subventionnait le transport ferroviaire des grains. On l'a supprimé — environ 700 millions au total, 15000\$ par année pour chaque agriculteur — parce qu'il était considéré comme une entrave au libre commerce... Si on recevait à nouveau cette aide, nos revenus pourraient peut-être remonter jusqu'au seuil de la pauvreté. Le tarif du Nid-de-Corbeau a duré jusqu'à l'adoption de l'ALENA. On l'a alors considéré comme une subvention aux exportations, parce que les Américains estimaient qu'il les désavantageait. Les Américains, eux, justifient leurs propres aides à l'agriculture en prétendant qu'elles font partie de leur politique de défense. Voilà un parfait exemple de l'inégalité de l'accord de libre-échange.

Les programmes d'aide prévus en cas de crise des revenus agricoles dans les années 80 se sont volatilisés dans les années 90. Le gouvernement prétend qu'il ne peut plus nous aider parce que l'ALENA considère ces mesures de soutien comme des « subventions aux exportations ».

Cinquante pour cent du revenu des agriculteurs américains provient de l'aide gouvernementale; au Canada, c'est seulement 9%. Si ma ferme était à 40 milles au sud, mon existence serait bien différente...

J'ai un neveu qui travaille à Agriculture Canada et qui dit que le secteur agricole de l'Ouest ne recevra plus un sou du gouvernement — apparemment, ils disent qu'il doit « toucher le fond » et ils le laissent périr jusqu'à ce qu'il puisse s'autofinancer. Et on parle ici de 20 à 40 000 acres de terre...

M. Foster Warriner, 43 ans, Canada

Je me considère comme un cas typique... Je représente la troisième génération d'une famille de cultivateurs issue elle-même d'une longue lignée d'agriculteurs en Angleterre. Nous nous sommes installés sur ce qui est ma ferme actuelle il y a 109 ans. J'ai commencé à travailler en agriculture dans les années 70 et à cette époque, les conditions étaient très bonnes. L'Union soviétique avait assez d'argent pour acheter des céréales, les profits étaient élevés et les coûts faibles... les conditions idéales pour commencer. Durant les années 80 et 90, les choses sont progressivement devenues plus difficiles. Les coûts se sont mis à grimper et les prix des grains à chuter. À l'échelle internationale, la situation des producteurs céréaliers n'a fait qu'empirer avec l'OMC et l'ALENA. L'Amérique du Nord bénéficiait d'un avantage naturel : un climat relativement constant, de vastes superficies cultivables et la capacité de produire du grain à un prix raisonnable. Le Canada a conquis une part du marché en même temps que les États-Unis et l'Europe, mais les accords commerciaux internationaux sont des accords conclus entre des parties qui ne sont pas de force égale, et le Canada a été obligé d'accepter des choses qu'il n'aurait jamais dû accepter... Le Canada a signé des accords qui ont autant de chances de réussir que l'accord conclu entre Neville Chamberlain et Adolf Hitler. On autorise les États-Unis à continuer de subventionner leurs producteurs céréaliers, mais le Canada ne peut pas faire la même chose parce que les Américains disent: « Si vous voulez faire du commerce avec nous, c'est à nos conditions ». Le gouvernement canadien nous a dit qu'il fallait accepter, sans quoi ils nous fermentaient la porte... Mais le marché international du grain stagne depuis plus de 20 ans — le marché des céréales ne ressemble pas à un marché libre et ouvert. L'enjeu ici est clair : si vous voulez commercer à l'échelle internationale, vous ne pouvez pas laisser les plus puissants négocier les accords...



M. Foster Warriner, 43 ans, Canada

Cela fait 40 ans que je suis cultivateur et nous sommes environ 60 fermiers dans la région. J'ai huit enfants et ils me donnent parfois un coup de main. Toutes ces années, j'ai pu subvenir aux besoins de ma famille par mon travail mais nous recevons parfois des secours alimentaires pour nous aider. Les enfants sont moins forts aujourd'hui que lorsque j'étais jeune parce qu'ils n'ont pas assez à manger.

Je vais continuer à cultiver la terre. Je ne peux pas abandonner l'agriculture. Je ne le ferai pas. Pour aller où? Ici, tout le monde cultive la terre et il n'y a pas autre chose à faire pour gagner sa vie. Je ne peux pas changer...

M. Assefa Gelaw Akalie, 45 ans, Éthiopie

Ce dont nous avons besoin, c'est de pouvoir accéder aux marchés étrangers... les échanges, ça doit se faire dans les deux sens... et oui, il y a des produits que vous, vous produisez... votre raisin, vos pommes, vos poires... et que nous sommes tout à fait disposés à acheter parce que nous, nous n'en produisons pas. Mais quand il s'agit de choux ou de tomates, je n'ai pas peur de dire qu'il n'y a pas aux États-Unis un seul cultivateur capable de me vendre une livre de tomates à 60 TT la livre, ce qui est le prix de gros sur notre marché à nous quand notre production atteint son maximum. Alors, si moi je ne peux pas écouler mon produit chez vous, mais que vous, vous exportez votre produit chez moi, c'est que les échanges ne se font que dans un sens... et c'est pourquoi il est nécessaire que je puisse accéder aux marchés extérieurs.

Mme Wendy Lee Yuen, 44 ans, Trinidad et Tobago

---

Nous n'avons pas assez à manger parce que le millet de la dernière récolte ne dure pas jusqu'à la récolte suivante. Nous avons pour stratégie de planter du maïs pendant la période où on ensemence le millet. Si le maïs est prêt avant la récolte de millet, nous mangeons le maïs. Durant ces périodes, chacun essaie de se débrouiller comme il peut. Il nous arrive de tresser des éventails en paille pour les vendre. Les banques de grains nous aident aussi beaucoup. Nous prélevons une part du millet que nous avons récolté et nous l'enrangeons dans la banque de grains. Il y a au cours de l'année un moment où le prix du millet grimpe. Nous revendons le millet stocké et le profit réalisé donne un bon coup de main au village. L'argent va à l'ensemble du village... il peut servir à payer l'impôt du village, mais il aide surtout les gens à se procurer de quoi manger pendant les périodes difficiles. On n'oblige personne à contribuer, nous agissons tous d'un commun accord. Mais par moments, nous n'avons plus assez d'argent ou de nourriture. Pendant ces périodes, il n'y a rien que nous puissions faire. Les pluies compromettent les récoltes. Cette année, tout se passe bien jusqu'à présent. L'an passé, il n'a pas plu. Nous avons eu assez de millet pour vivre, mais nous n'avons eu aucun surplus à vendre.

M. Adama Donigolo, 62 ans, Mali

---

Nos conditions se sont aggravées parce qu'avant, nous obtenions de meilleurs prix pour nos produits. Aujourd'hui, c'est la loterie. Les prix montent et descendent sans que nous le sachions et nous perdons de l'argent et des actifs. Et même si nous avons l'électricité, nous n'arrivons pas à la payer. Nous sommes obligés de nous passer de nourriture pour payer les factures. Avant, un acre de terre vous garantissait un certain profit dans les mois à venir. Aujourd'hui, ce même acre ne me rapporte même pas ce que j'y ai investi. Depuis huit années ou plus, les choses sont devenues vraiment difficiles pour les paysans. Il m'arrive de ne pas pouvoir donner à ma famille la nourriture dont elle a besoin. Ni d'acheter ou de payer le nécessaire pour l'instruction de mes enfants. Nous faisons aussi de l'artisanat, du tricot, mais là aussi les prix ont chuté.

M. Everardo Orellana Villaverde, 42 ans, Pérou

---

Et puis l'aide, l'aide internationale, parlons-en. Tout le monde pense qu'ils aident les Antilles en prévoyant ces gros budgets, mais une fois qu'on a dû payer les consultants, les administrateurs, les agences et les honoraires, il n'en reste que 10% pour les agriculteurs, on n'y gagne rien... J'ai parfois envie de leur dire : « Gardez votre argent et donnez-nous des produits alimentaires pas chers, et nous serons tous contents »... C'est une illusion de croire que cette aide financière donne le moindre avantage comparatif à nos cultivateurs... ils ne voient pas la couleur de l'argent, ni celle de la technologie et de la recherche... il y en a seulement quelques-uns qui accroissent leur productivité.

Mme Wendy Lee Yuen, 44 ans, Trinidad et Tobago

---

Les conditions de vie de mes enfants sont très différentes de ce que j'ai connu quand j'étais petit. Aujourd'hui, les enfants ne mangent pas à leur faim et n'ont pas de vêtements de rechange. Avec mon travail, j'arrive à peine à subvenir aux besoins de ma famille... c'est au jour le jour... il n'y en a pas assez pour tout le monde. Nous manquons de nourriture...

M. Wurku EUNETIE Mekonnen, 27 ans, Éthiopie

## Érosion de la souveraineté de l'État et autres inégalités de pouvoir

L'OMC prétend que la libéralisation du commerce des produits agricoles « marque un progrès appréciable vers l'instauration [...] d'une concurrence loyale dans un secteur moins soumis à distorsions<sup>16</sup> ». Elle reconnaît, cependant, que la mise en œuvre de cette libéralisation entraînera au départ des coûts et des risques pour de nombreux pays, et en particulier les pays en développement importateurs de produits alimentaires. Ces préoccupations se sont traduites par l'adoption de dispositions prévoyant un traitement spécial et différencié pour les pays en développement. Malheureusement, comme on a pu le voir, bon nombre de ces dispositions prennent du temps à se traduire concrètement. Les pays en développement ne bénéficient d'aucune exemption fondamentale aux règles. Ils bénéficient seulement d'un peu plus de temps pour les appliquer<sup>17</sup>.

Les politiques que les États sont autorisés à mettre en œuvre sont donc déterminées par les engagements spécifiques auxquels ils ont souscrit en signant l'ASA. Il est intéressant de noter ici que la mondialisation des marchés a eu pour effet d'éroder la souveraineté des États. « Les stratégies mises en œuvre par un capital financier approchant de la toute-puissance affaiblissent de plus en plus les États<sup>18</sup> », écrit Jean Ziegler dans son rapport. À cause de ce déplacement du pouvoir, les États se montrent moins réceptifs aux intérêts de leurs propres citoyens, ce qui réduit d'autant le pouvoir d'influence des agriculteurs auprès de leurs gouvernements. Les agriculteurs de toutes les régions du monde se sont organisés et mobilisés pour faire pression auprès des pouvoirs publics — et certains ont même perdu la vie en luttant pour obtenir du travail, des terres et la sécurité alimentaire. Comme le cultivateur mexicain interviewé ici, Benigno Guzman Martinez, un grand nombre d'entre eux ont été arrêtés et soumis à d'autres violations de leurs droits en prison. D'autres se sont courageusement ajustés aux bouleversements de l'agriculture en adoptant des méthodes alternatives de culture comme l'agriculture biologique — c'est le cas du cultivateur canadien Foster Warriner qui a reconverti son exploitation en ce sens et avec succès. Mais il reste qu'en général, les agriculteurs n'ont pas réussi à amener leurs gouvernements à réorienter leurs politiques, car ceux-ci s'étaient déjà pliés aux directives du système commercial multilatéral.

Ce déséquilibre à l'échelle nationale est en outre exacerbé par l'inégalité des ressources et des pouvoirs entre les différentes institutions internationales. La Banque mondiale, le FMI et l'OMC disposent tous trois du pouvoir institutionnel, des ressources financières et du cadre juridique nécessaires pour mettre en œuvre leurs programmes, tandis que le système onusien de protection des droits humains demeure sérieusement sous-financé et ne dispose pas de mécanismes de contrôle aussi musclés. Ce sont donc ces déséquilibres de pouvoir qui militent le plus contre l'obligation des États de respecter, protéger et réaliser le droit à l'alimentation.

---

*J'ai milité au sein du Regroupement des producteurs de blé de Saskatchewan qui a mené la lutte pendant dix ans quand la crise qui couvait s'est mise à s'aggraver. J'en ai écrit des lettres. J'en ai prononcé des discours... Pourra-t-on un jour obtenir satisfaction? Les agriculteurs ne contrôlent pas les leviers de commande, et ils n'ont qu'un accès limité aux députés fédéraux qui, eux, détiennent les leviers de commande. Même les représentants du Parlement ne vont pas représenter les intérêts de l'ouest du Canada... le gouvernement fédéral ne s'est guère montré réceptif aux problèmes de l'Ouest.*

*On ne compte plus les cas d'épuisement professionnel. Beaucoup d'exploitants sont passés à l'élevage de l'autruche, du bison, et même à la production d'artisanat, mais on ne peut pas reconvertir une exploitation agricole du jour au lendemain... La colère du début a cédé la place à la déprime. Nous allons continuer, mais nous ne savons pas où nous allons...*

M. Foster Warriner, 43 ans, Canada

---

*Est-ce que les choses vont s'améliorer? Pour nous, c'est toujours une année à la fois. Nous ne pouvons rien prédire... Les gouvernements et les ONG peuvent diriger leurs efforts pour aider les paysans. Ce sont les paysans sur qui repose le développement, mais ce sont eux qui sont les plus pauvres. Voilà le message qu'il faut transmettre, parce que ce que dit le gouvernement ne correspond pas à notre situation.*

M. Adama Donigolo, 62 ans, Mali

---

*C'est l'expérience qui nous enseigne ce que nous savons. Nous devons compter sur nos propres compétences et nos propres forces pour vivre. Je préside une association de paysans. Ce n'est que si les paysans unissent leurs efforts qu'on pourra changer les choses. On pourra ainsi reprendre le contrôle de la production alimentaire des mains des sociétés transnationales comme Nestlé Philippines, qui cherche maintenant à élargir son monopole au processus même de la production alimentaire.*

*M. Renato Alvarez, 56 ans, Philippines*

---

*Il y a eu bien des discussions dernièrement... toutes sortes d'ateliers où nous discutons des problèmes et cherchons des solutions possibles, et même des rencontres avec les décideurs, mais on a l'impression que c'est seulement pour la forme... rien de concret ne se passe... on ne donne pas aux agriculteurs le sentiment d'avoir les moyens qui leur permettraient de devenir plus compétitifs et de tenir face à la mondialisation ou à la concurrence qui nous vient de l'étranger. Parce que le gouvernement nous répond catégoriquement que parce que nous avons signé l'accord de l'OMC, nous ne pouvons pas bloquer les importations ni imposer de barrières non commerciales, et qu'on ne peut rien faire pour empêcher ces produits d'inonder notre marché... et d'un autre côté, nous ne pouvons pas exporter nos propres produits sur les autres marchés et gagner suffisamment d'argent pour être en mesure d'acheter les produits alimentaires dont nous avons besoin...*

*On risque de se retrouver aux prises avec des troubles sociaux... la hausse du chômage, il y a une foule de choses qui entrent en scène et qui alimentent un climat instable... les gens quittent la ferme pour chercher du travail en ville... le taux de criminalité grimpe... Nous n'hésitons pas à parler haut et fort, pourtant... mais personne ne nous prend au sérieux... ils pensent que parce qu'on a du pétrole et que les dollars du pétrole entrent dans le pays, on a de l'argent pour acheter de la nourriture...*

*Il faut que nous produisions des denrées alimentaires... non seulement parce que cela nous protégera contre ces maladies exotiques qui menacent aujourd'hui le système de production agricole dans les pays développés, qui réduisent les stocks et font artificiellement monter les prix, mais aussi parce que si nous ne créons pas d'emplois et que nous n'exploitons pas nos ressources naturelles, nous ferons tous bientôt la queue devant les guichets de distribution de tickets alimentaires parce que ce sera la seule façon pour nous de trouver de quoi nous nourrir.*

*Mme Wendy Lee Yuen, 44 ans, Trinidad et Tobago*

---

*Je fais partie de l'association paysanne. Nous sommes réunis ici pour adresser à notre gouvernement les revendications suivantes : des routes convenablement construites, l'eau potable, l'électricité, un système d'égout et un centre de santé. Sur le front politique, nous réclamons la libération des prisonniers politiques dans notre pays. Nous voulons le retour en vie de toutes les personnes disparues, et des sanctions contre les responsables du massacre d'Aguas Blancas. Nous réclamons aussi le départ de l'armée et de la police de nos communautés; nous n'avons pas besoin d'eux.*

*Nous sommes persécutés. J'ai été arrêté parce que j'étais membre de l'association paysanne. On m'a accusé de faire partie d'un gang armé. La police m'a détenu sans preuves et sans qu'on porte d'accusations contre moi. J'ai passé quatre ans dans un pénitencier à sécurité maximale réservé aux criminels dangereux. J'y ai vécu dans des conditions terribles — tous les jours, les menaces des policiers, les humiliations, les tortures. Les gardiens refilaient aux détenus des drogues qui les rendaient fous et qui en ont poussé certains à se suicider. J'ai réussi à sortir de prison, mais je n'ai pas l'intention de baisser les bras. Je suis revenu, et je manifeste, ici, contre ce gouvernement injuste.*

*M. Benigno Guzman Martinez, 50 ans, Mexique*

## Conclusion

Les politiques agricoles touchent aux fondements mêmes de ce qui permet à l'humanité de vivre. En l'absence d'un accès régulier à la nourriture, les autres droits et libertés perdent tout leur sens. Partout dans le monde, les défenseurs des droits humains ont cherché, par divers moyens, à rappeler aux organismes internationaux et aux gouvernements qu'il leur incombe au premier chef de promouvoir et de protéger les droits humains, et notamment le droit à une alimentation suffisante et adéquate. Malgré les centaines d'études et de recommandations, de colloques nationaux et internationaux et de campagnes, de rassemblements et de manifestations, bon nombre d'instances internationales et nationales font fi de leurs obligations et préfèrent laisser à des intérêts privés le soin de gérer la production et la distribution des denrées alimentaires.

Les débats entourant les politiques commerciales agricoles mettent en présence des thèses et des conceptions diverses qu'on peut ranger dans trois grandes catégories. La première position, défendue par les gouvernements des pays les plus développés, certains pays en développement et les multinationales de l'industrie agro-alimentaire, préconise une libéralisation des échanges tous azimuts. Motivée ultimement par la recherche du profit, cette voie signifierait la poursuite de l'uniformisation des droits de douane, de la réduction des soutiens internes et des subventions à l'exportation, et l'élimination des clauses de traitement spécial et différencié.

C'est la Déclaration finale du Forum mondial sur la souveraineté alimentaire, organisé à La Havane en septembre 2001, qui représente le mieux la deuxième approche en matière de politiques agricoles : « Nous condamnons toute ingérence de l'OMC dans les domaines de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche, et sa prétention de déterminer les politiques nationales d'alimentation. Nous nous opposons catégoriquement à ses accords sur la propriété industrielle des organismes végétaux et autres êtres vivants, ainsi qu'à son intention d'organiser une nouvelle ronde de négociations (le Cycle du Millénaire), y compris de nouveaux thèmes de négociations. L'OMC hors de l'alimentation !!<sup>9</sup> » Cette position est appuyée par Via Campesina, un vaste réseau de groupes et d'associations d'agriculteurs, ainsi que par de nombreuses organisations paysannes de plus petite taille.

La troisième approche tente de concilier ces deux extrêmes : un grand nombre d'organisations non gouvernementales et d'associations d'agriculteurs appuient l'Accord sur l'agriculture, mais à la condition qu'on en révise les dispositions clés de manière à mieux assurer la sécurité alimentaire. Et elles ont, en ce sens, proposé toute une panoplie de recommandations.

Le professeur Ziegler, pour sa part, préconise de toute urgence une réévaluation radicale des politiques internationales en matière d'alimentation. « Sans une interrogation critique portant sur les conditions macroéconomiques qui président au mal-développement des sociétés de l'hémisphère Sud, la discussion sur les mesures à prendre pour assurer la réalisation du droit à l'alimentation relèverait de l'exercice

académique<sup>20</sup> », écrit-il dans le rapport qu'il a présenté à la 57<sup>e</sup> session de la Commission des droits de l'homme.

S'il est une chose que les témoignages présentés ici font bien ressortir, c'est qu'on ne joue pas à armes égales dans un ordre économique mondial où le fossé entre riches et pauvres s'élargit à un rythme alarmant et où le droit à l'alimentation n'est guère une priorité pour ceux qui fixent les règles du commerce agricole. Si l'on veut corriger cette situation, il faut donner plus de souplesse aux accords commerciaux multilatéraux. Cela signifie plus précisément que les membres de l'OMC ne devraient pas être obligés de signer l'Accord sur l'agriculture tant qu'ils ne sont pas prêts à le faire. Une fois signé, l'Accord ne devrait s'appliquer qu'aux cultures et aux secteurs que l'État concerné juge prêts à déréglementer et à la condition qu'on puisse exempter certains types de production afin de protéger les droits humains. Le traitement différencié devrait se négocier au cas par cas en fonction du niveau de développement du pays, et il faudrait prévoir une clause de sauvegarde pour protéger à la fois la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance des petits exploitants. On devrait en outre autoriser certaines mesures de soutien interne quand elles s'avèrent nécessaires et il faudrait que les gouvernements aient tout pouvoir d'en décider.

Toutes les négociations visant à libéraliser davantage les échanges agricoles dans le cadre de l'Accord de l'OMC sur l'agriculture devraient être suspendues tant que l'on ne reconnaîtra pas que les États membres n'ont pas le même degré de développement et que l'on n'intégrera pas dans les accords commerciaux multilatéraux l'obligation pour chaque État de respecter, de protéger et de donner effet au droit à l'alimentation pour tous les êtres humains.

## Lectures conseillées

*Déclaration finale du Sommet mondial sur la souveraineté alimentaire*, La Havane, Cuba, 7 septembre 2001. Voir le site Web Solagral : [www.solagral.org](http://www.solagral.org).

*The Multiple Functions and Benefits of Small Farm Agriculture In the Context of Global Trade Negotiations*, de Peter M. Rosset, septembre 1999. [www.foodfirst.org](http://www.foodfirst.org)

*From the Summit to the ground: Steam from the grassroots is needed to reduce the number of hungry*, de Michael Windfuhr, directeur général de FIAN. [www.fian.org](http://www.fian.org)

*Some theoretical and factual clarifications in order to get a fair Agreement on Agriculture at the WTO*, de Jacques Berthelot (économiste), présentation au symposium des 6 et 7 juillet 2001, WTO, Genève.

*Agriculture in Developing Countries: Which way forward? Small farmers and the need for alternative, development-friendly food production systems*, de Aileen Kwa, Focus on the Global South. [www.focusweb.org](http://www.focusweb.org)

*Agriculture, WTO and the Next Round of Multilateral Trade Negotiations*, de Kym Anderson, novembre 1998. [www.worldbank.org](http://www.worldbank.org)

The Maastricht Guidelines on Violations of Economic, Social and Cultural Rights. *Human Rights Quarterly* 20 (1998), p. 691-705.

*Droits économiques, sociaux et culturels : Le droit à l'alimentation*. Rapport établi par M. Jean Ziegler, Rapporteur spécial sur le droit à l'alimentation, conformément à la résolution 2000/10 de la Commission des droits de l'homme. E/CN.4/2001/53. [www.righttofood.org](http://www.righttofood.org)

*The Disagreement on Agriculture*, de Peter Einarsson, mars 2001. [www.grain.org/publications/mar01/mar012.htm](http://www.grain.org/publications/mar01/mar012.htm)

*Guide to the Agreement on Agriculture: Technicalities and Trade Tricks Explained*, de Aileen Kwa et Walden Bello, novembre 1998. [www.geocities.com/TheTropics/Resort/1207/aoai.html](http://www.geocities.com/TheTropics/Resort/1207/aoai.html)

*Raising Human Rights Concerns in the World Trade Organization. Actors, Processes and Possible Strategies*, de Caroline Dommen, novembre 2000.

*The Farm Crisis and Corporate Power*, de Darrin Qualman, avril 2001.

*Trade and Hunger — an overview of the case studies on the impact of trade liberalization*, de John Madeley, octobre 2000. [www.incommon.web.net/anglais/New/trade\\_poverty\\_eng\\_no\\_photos.pdf](http://www.incommon.web.net/anglais/New/trade_poverty_eng_no_photos.pdf)

## Autres sites Web consulter :

The South Centre, [www.southcentre.org](http://www.southcentre.org)

Canadian Foodgrains Bank, [www.foodgrainsbank.ca](http://www.foodgrainsbank.ca)

National Farmers Union (Canada), [www.nfu.ca](http://www.nfu.ca)

La Commission des droits de l'homme de l'ONU, [www.unhchr.ch](http://www.unhchr.ch)

Via Campesina, [www.sdnhon.org/hr/via](http://www.sdnhon.org/hr/via)

The Right to Food Homepage, [www.fao.org/Legal/rtf/rtfood-e.htm](http://www.fao.org/Legal/rtf/rtfood-e.htm)

The Institute for Agriculture and Trade Policy, [www.iatp.org](http://www.iatp.org)

Genetic Resources Action International, [www.GRAIN.org/front/index/cfm](http://www.GRAIN.org/front/index/cfm)

Rural Advancement Foundation International, [www.rafi.org](http://www.rafi.org)

## Autres publications de Droits et Démocratie :

(Consultez notre site [www.ichrdd.ca](http://www.ichrdd.ca) pour une liste complète de nos publications.)

*Bouclier d'or de la Chine : Les entreprises et le développement de la technologie de surveillance en Chine*, par Greg Walton, 2001.

*Le dialogue bilatéral avec la Chine affaiblit le système international de protection des droits humains*, 2001.

*Un cadre de référence des droits humains pour le commerce dans les Amériques*, par Diana Bronson et Lucie Lamarche, 2001.

*Protection des droits humains et mondialisation de l'économie : Un défi pour l'OMC*, par Robet Howse et Makau Mututa, 2000.

*Les intérêts miniers canadiens et les droits de la personne en Afrique dans le cadre de la mondialisation*, par Bonnie Campbell, 1999.

*Donner une conscience au commerce : Stratégies d'intégration des droits humains aux affaires courantes des entreprises*, Volume 2, par Craig Forcese, 1997.

*Les droits humains, le chaînon manquant de l'APEC*, 1997.

## Notes

- 1 *Déclaration universelle des droits de l'homme*, résolution 217 A (III), 10 décembre 1948.
- 2 *Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels*, adopté et ouvert à la signature, la ratification et l'adhésion conformément à la résolution 2200A (XXI) de l'Assemblée générale de l'ONU, 16 décembre 1966.
- 3 *Droits économiques, sociaux et culturels : le droit à l'alimentation*. Rapport établi par M. Jean Ziegler, Rapporteur spécial sur le droit à l'alimentation, conformément à la résolution 2000/10 de la Commission des droits de l'homme, E/CN.4/2001/53, p. 18.
- 4 Acte constitutif de la FAO : [www.fao.org/Legal/rtf/bkgrd.htm#constitution](http://www.fao.org/Legal/rtf/bkgrd.htm#constitution)
- 5 Plan d'action du Sommet mondial de l'alimentation : [www.fao.org/wsf/index\\_en.htm](http://www.fao.org/wsf/index_en.htm)
- 6 Plan d'action du Sommet mondial de l'alimentation, 1<sup>er</sup> paragraphe.
- 7 On trouvera une analyse de ces composantes dans «The Maastricht Guidelines on Violations of Economic, Social and Cultural Rights», *Human Rights Quarterly* 20 (1998), p. 691-705.
- 8 Cette section s'inspire en grande partie du document *Raising Human Rights Concerns in the World Trade Organization Actors, Processes and Possible Strategies*, de Caroline Dommen, novembre 2000.
- 9 Ibid.
- 10 Cette section s'inspire de *The Disagreement on Agriculture*, de Peter Einarsson, mars 2001 ([www.grain.org/publications/mar01/mar012.htm](http://www.grain.org/publications/mar01/mar012.htm)), et de *The Guide to the Agreement on Agriculture : Technicalities and Trade Tricks Explained*, de Aileen Kwa et Walden Bello, novembre 1998 ([www.geocities.com/TheTropic/Resort/1207/aoai.html](http://www.geocities.com/TheTropic/Resort/1207/aoai.html)).
- 11 Les entrevues n'abordent pas non plus tous les facteurs qui menacent le droit à l'alimentation. Cette recherche ne traite pas de la multitude de problèmes entourant la propriété intellectuelle, les semences génétiquement modifiées, les normes sanitaires et phytosanitaires, l'accès à la terre et la biodiversité, même s'ils ont un énorme impact sur le droit à l'alimentation. Ces problèmes sont certes évoqués dans quelques-unes des entrevues, mais les tendances décrites sont d'abord et avant tout associées à l'Accord sur l'agriculture.
- 12 *Raising Human Rights Concerns in the World Trade Organization: Actors, Processes and Possible Strategies*, par Caroline Dommer, novembre 2000.
- 13 *The Farm Crisis and Corporate Power*, par Darrin Qualman, avril 2001.
- 14 Ibid.
- 15 Cette section s'inspire du *Guide to the Agreement on Agriculture : Technicalities and Trade Tricks Explained*, de Aileen Kwa et Walden Bello, novembre 1998. [www.geocities.com/TheTropics/Resort/1207/aoai.html](http://www.geocities.com/TheTropics/Resort/1207/aoai.html)
- 16 [www.wro.org/french/thewto-f/whatis-f/tif-f/agr0-f.htm](http://www.wro.org/french/thewto-f/whatis-f/tif-f/agr0-f.htm)
- 17 Peter Einarsson, *The Disagreement on Agriculture*, mars 2001. [www.grain.org/publications/mar01/mar012.htm](http://www.grain.org/publications/mar01/mar012.htm)
- 18 *Droits économiques, sociaux et culturels : le droit à l'alimentation*. Rapport établi par M. Jean Ziegler, Rapporteur spécial sur le droit à l'alimentation, conformément à la résolution 2000/10 de la Commission des droits de l'homme, E/CN.4/2001/53, p. 26.
- 19 [www.solagral.org/campagnes/o7-2001/fm-sa-0701/declaration.htm](http://www.solagral.org/campagnes/o7-2001/fm-sa-0701/declaration.htm)
- 20 *Droits économiques, sociaux et culturels : le droit à l'alimentation*. Rapport établi par M. Jean Ziegler, Rapporteur spécial sur le droit à l'alimentation, conformément à la résolution 2000/10 de la Commission des droits de l'homme, E/CN.4/2001/53, p. 22.